

Le magazine du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

La Mouïna

artinique

n°13

Juin 2016

Volume 2

**L'ART DANS LA VILLE
DE SAINT-PIERRE :**
Hector CHARPENTIER

**LE MARCHÉ COUVERT
DE SAINT-PIERRE :**
Jérôme NOUEL

**LES PIERROTINS DE
GUYANE :**
Joël LOWINSKI

**RESTITUTION
DE LA RESIDENCE
D'ETUDIANTS :**
PROPOSITIONS

SPÉCIAL

Saint-Pierre

Regards et Propositions



Volume 2 : Regards et Propositions

DOCUMENTATION | p 2

REGARDS | p 3-7

L'ART DANS LA VILLE DE SAINT-PIERRE : REGARD D'HECTOR CHARPENTIER | p 3-4

LE MARCHÉ DE SAINT-PIERRE : REGARD DE JÉRÔME NOUËL | p 5

LES PIERROTAINS DE GUYANE : REGARD DE JOËL LOWINSKY | p 6-7

LA RÉSIDENCE D'ÉTUDIANTS SUR SAINT-PIERRE : PROPOSITIONS | p 8-51

LES ESQUISSES POUR LES LIEUX STRATÉGIQUES

Autour de la roxelane, vers une continuité nord-sud | p 8-34

Du front de mer au front de terre, en passant par le mail | p 35-51

BIBLI O G R A P H I E

Fonds local CAUE

- *Le Guide historique de Saint-Pierre*, Chomereau-Lamotte, Bureau du Patrimoine, Conseil Régional, Novembre 1987, 96 pages.

- Les Cahiers du Patrimoine, « *Noms de lieux de Martinique* », n° 26 Décembre 2008, Conseil Régional.

- Les Cahiers du Patrimoine « *Saint-Pierre 1635-1902* » n° 11-12 Janvier-Juin 1991, Conseil Régional.

- *Le Patrimoine des communes de la Martinique*, sous la direction de Jean-Luc Flohic, Editions Flohic, Juin 1998, 300 pages.

- *Guide architectural de la Ville de Saint-Pierre*, document relié (guide de recommandations architecturales pour la commune de Saint-Pierre), Gérard Jacqua, Albert Julienne, Robert Mystille, Raphaël Elisabeth, Renée Coquille de Montcourt, Service Départemental de l'Architecture Martinique, Juin 1994.

- Guide du patrimoine religieux : *Les lieux du culte de la Vierge Marie*, Yves-Marcelle Richer-Genteuil et Sylvie Dunon, 2003, 160 pages.

- *101 monuments historiques*, Jeanne Cazassus-Bérard, photographies Jean-Baptiste Barret, Editions HC, Septembre 2014, 124 pages.

- Etude : *Matrices d'intention pour le Grand Saint-Pierre*
- *Maître d'ouvrage* : Conseil Régional de la Martinique - Mission Grand Saint-Pierre - 2014.

Internet

In Situ revue des patrimoines : <https://insitu.revues.org/>

- Etude : *Maisons de maître et habitations coloniales dans les anciens territoires français de l'Amérique tropicale*, de Christophe Charlery, 2004.

<http://insitu.revues.org/2362>

Manioc : Bibliothèque numérique Caraïbe, Amazonie Plateau des Guyanes : <http://www.manioc.org/>

- Livre ancien : *La Montagne Pelée et l'effroyable destruction de Saint-Pierre (Martinique) le 8 Mai 1902. Le brusque réveil du volcan en 1929*, Philémon Césaire, Editeur, Impressions Printory et Georges Courville, libraire 1930, 298 pages

<http://www.manioc.org/patrimon/PAP11055>

<https://ateliercst.hypotheses.org/822>

Etudes caribéennes :

<http://etudescaribeennes.revues.org/>

- Etude : *Les noms des lieux à la Martinique : Un patrimoine menacé*, de Vincent Huyghues Belrose, Décembre 2008 -

<http://etudescaribeennes.revues.org/3494>

Le Collège du Lorrain se souvient :

<http://etabs.ac-martinique.fr/hnero/pelee/saintpierre.htm>

Les Murs de la Ville de Saint-Pierre de la Martinique : Une autre histoire, film documentaire en quatre épisodes téléchargeables sur la page Facebook :

SIWOTAGE TV, Décembre 2015.

<facebook.com/siwotagetv/>



Hector CHARPENTIER : L'art dans la Ville de Saint-Pierre

Hector Charpentier est un artiste peintre et plasticien de renommée internationale. Plusieurs de ses œuvres sont visibles dans la Ville de Saint-Pierre. Nous avons souhaité le rencontrer pour évoquer celles-ci, mais aussi son parcours et son regard sur la place de l'art dans la ville.

CAUE : Depuis quand évoluez-vous dans le monde de l'art ?

Hector CHARPENTIER : C'est à l'âge de 14 ans que j'ai tenu mes premiers pinceaux. Je les ai pris dans l'atelier de mes parents qui peignaient. Profitant de leur absence de la maison, je me suis mis à peindre. Nous habitons à Saint-Pierre et mon père, qui était instituteur, était parti une journée à Fort-de-France ce fameux jour où je me suis exprimé pour la première fois.

Cela a été ma première expérience qui s'est vite poursuivie par d'autres toiles que je cachais afin que mes parents ne découvrent mon travail. L'atelier de mes parents se trouvait à la place de la Maison de la Bourse actuelle. Mes parents avaient réservé deux pièces de notre habitation pour la présentation de leurs œuvres et pour l'atelier dans lequel j'étais tout le temps. Je suis né à Fort-de-France, mais mes parents s'étaient installés à Saint-Pierre tout de suite après ma naissance. Je suis donc d'origine pierrotine. J'ai réalisé des toiles d'inspiration de paysages et de scènes de la vie quotidienne. Il s'agissait par exemple de Malili, ce pêcheur qui recommandait les filets, ou de la marchande de poissons. C'était très figuratif et très ancré dans la façon de vivre de l'époque. Ce n'était pas du tout du folklore.

Il s'agissait de scènes que j'avais vues et que je voulais retraduire et exprimer.

CAUE : Il existe une œuvre de vous consacrée à l'abolition de l'esclavage dans la Ville de Saint-Pierre, sur la place de l'Abolition. Est-ce l'œuvre qui a permis la création de cette place ou l'inverse ?

HC : Etant rotarien, j'ai été contacté par le Rotary de Saint-Pierre pour essayer de faire quelque chose qui pourrait animer ou marquer la ville de Saint-Pierre. A l'époque, nous avions ce grand mur se trouvant en face du collège et l'idée nous est venue de faire une fresque concernant l'abolition de l'esclavage. J'ai commencé par la fin de la fresque, en faisant donc le soulèvement populaire et le texte de l'abolition de l'esclavage, puis après je suis remonté jusqu'aux rafles en Afrique. L'œuvre a été déclinée en huit panneaux.



La lecture commence par un premier panneau qui présente les rafles en Afrique. Les autres panneaux évoquent l'embarquement des esclaves, leur traversée, leur arrivée sur le marché aux esclaves pour leur vente, la coupe de la canne et la révolte. C'est après la réalisation

de cette fresque que la place de l'Abolition fut inaugurée et obtint son nom actuel. Un artiste peut donc influencer sur l'aménagement d'une ville. On devrait travailler plus souvent avec les artistes au niveau de l'édification des bâtiments publics. Au lieu d'intervenir in fine sur la construction, l'artiste peut dès le début d'un projet s'impliquer dans la création et la construction d'un bâtiment avec l'architecte.



CAUE : Près de l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre, se trouve une sculpture dont vous êtes le créateur. Pourquoi a-t-elle été baptisée « La Renaissance » ?

HC : Cette sculpture avait été commandée à la fin des années 1970 par la municipalité de Saint-Pierre, quand j'étais retourné à Saint-Pierre après avoir fini mes études. Cette sculpture devait traiter du thème de la Renaissance de Saint-Pierre, d'où son nom.



CAUE : Pour vous, l'art est-il assez présent dans les villes de Martinique et notamment dans la Ville de Saint-Pierre ?

HC : Jamais suffisamment ! (Rires) Quand on a l'habitude de sillonner les grandes villes européennes, quand on va en Italie dans chaque coin de rue, à chaque fontaine, à chaque bâtiment, il y a l'expression de l'art, du génie humain. C'est vrai qu'on a encore beaucoup à faire, mais les différents emplacements risquent d'être pris très vite car il y a une forte demande de la part des artistes pour investir les lieux. Je pense qu'à un certain moment il faudrait que ces productions soient canalisées. Il faudrait qu'il y ait une sorte de comité afin de ne pas voir fleurir tout et n'importe quoi. Comme dans tous les milieux et pas seulement le milieu artistique, il y a des gens qui n'ont pas leur place. Leurs réalisations peuvent ainsi prendre la place d'œuvres plus majeures et mieux pensées. Je fais allusion à des choses qui ont essayé de fleurir mais qui ont été vite rattrapées. Par exemple l'utilisation d'une épave de voiture pour faire office d'œuvre d'art dans un rond-point, en s'appuyant sur la démarche de César qui avait fait la même chose avec ses compressions. Il ne faut pas singer ce qui se fait ailleurs. Surtout quand c'est singé et mal réalisé. Les œuvres de César avaient une certaine finesse dans les couleurs et dans leurs compressions. Il y a de nombreuses propositions d'artistes qui sont très nombreux en Martinique. Certains d'entre eux sont très talentueux. Les jeunes artistes, les jeunes générations, ont des choses à dire. Je fais notamment allusion aux œuvres magistrales du street art .

CAUE : Le street art a-t-il sa place dans la Ville d'Art et d'Histoire de Saint-Pierre ?

HC : Il y a matière et de la qualité en ce qui concerne le street art. Si trop de murs de la ville étaient occupés par des tags sans aucun

souci d'esthétique, cela empêcherait aux jeunes artistes du street art de s'exprimer dans des œuvres monumentales. Il faut que les œuvres soient soumises à un comité, un jury. Le street art peut avoir toute sa place à Saint-Pierre. Dans un projet que j'avais conçu, j'avais une réponse artistique au problème des dents creuses, car on ne peut pas laisser des ruines dans des ruines qui sont envahies par la végétation et qui deviennent vite des dépôts d'ordures. Le street art peut être une réponse, mais il peut en avoir d'autres. Cela peut être aussi des sculptures mobiles. Il y a beaucoup à faire en la matière. Dans le cadre de l'Association de Sauvegarde pour Saint-Pierre présidée autrefois par Mme Adeline De Reynal, avec la collaboration d'acteurs du CAUE Martinique comme M. Joël Pamphile et M. Paul Granvorka, nous avons mené il y a quelques années une réflexion sur le devenir de Saint-Pierre, et notamment sur des propositions de solutions. Mais la plupart de ces éléments a été mise dans un tiroir. La seule finalité a été le petit train de Saint-Pierre. Donc il reste encore beaucoup à faire à Saint-Pierre .

CAUE : Comment percevez-vous Saint-Pierre ? Qu'est-ce qui vous inspire en tant qu'artiste dans cette ville ?

HC : Il y a beaucoup d'éléments qui inspirent : la Montagne Pelée qui se découpe dans le ciel, la ville qui est au pied de la montagne, la superbe rade de Saint-Pierre, les Pierrotins qui sont des gens attachants... C'est vrai que c'est un paysage qui est très beau. Le mal de Saint-Pierre c'est la politique, avec des successions de municipalités qui n'ont pas toujours la même vue sur la ville. Par conséquent, les choses avancent et reculent incessamment. A un moment, le label « Ville d'Art et d'Histoire » était un peu galvaudé, dans la mesure où la ville ne répondait pas vraiment à ce que l'on appelle une Ville d'Art et d'Histoire. Quand on rentre à Saint-Pierre et que

l'on traverse la ville, il n'y a rien qui renvoie à un passé, à une culture. Il n'y a pas de musée à part le musée vulcanologique. Il y avait une salle d'exposition avant le musée, mais elle n'a pas duré. Le Musée Gauguin n'appartient pas à Saint-Pierre mais à la Ville du Carbet. Il faudrait créer des pôles d'attraction. Il faudrait aussi encourager le fleurissement, car la ville était plus fraîche avant grâce à une importante végétation présente dans ses habitations, parcs, jardins et places ombragées. Ses fontaines étaient alimentées en eau et apportaient de la fraîcheur. Saint-Pierre offrait donc un cadre de vie plus agréable d'un point de vue thermique il y a quelques décennies. J'ai beaucoup d'idées pour cette ville. Si on me sollicite pour faire des propositions, je serais prêt à apporter ma contribution .

CAUE : Selon vous, il y aura-t-il d'autres œuvres de vous à Saint-Pierre ?

HC : Je suis un artiste qui produit énormément, pas tellement dans le but pécuniaire, donc pas dans le but d'avoir des retours d'argent. Il m'est déjà arrivé d'offrir des œuvres comme celle du Musée Gauguin au Carbet. Mais je ne peux pas tout le temps de ma poche financer des matériaux et j'aurais aimé être sollicité par des municipalités pour que je puisse œuvrer. Donc j'attends des sollicitations.

CAUE : Quelle sera votre prochaine exposition ?

HC : Sur la Martinique, il n'y en aura pas pour le moment. Mais il y en aura une à Paris, à Saint-Germain-Des-Prés, dans le cadre du Who's Who Art Club International qui réunira près d'une centaine d'artistes du monde entier, d'octobre à décembre 2016.

Interview : Corinne PLANTIN

Jérôme NOUEL :

Le Marché Couvert de Saint-Pierre



Jérôme Nouel, vous connaissez ?

L'une des oeuvres qu'il a réalisées avec l'architecte Christian Hauvette ne vous est sûrement pas inconnue : le Rectorat de la Martinique dont l'originalité est la ventilation naturelle. Il compte d'autres ouvrages à son actif, comme le Musée de la Canne aux Trois-Ilets, des réhabilitations ou constructions de bâtiments pour les hôpitaux du Carbet et du Lamentin... L'homme, amoureux de la mer, installé depuis plus de 30 ans en Martinique, est un fervent militant de la qualité architecturale. Il plaide pour des constructions adaptées au climat, à l'environnement et au mode de vie. Pour nos lecteurs, nous avons rencontré Jérôme Nouel dans son agence pour qu'il nous parle de sa dernière réalisation, le Marché de Saint-Pierre.

Choisi pour en assurer la maîtrise d'oeuvre, l'architecte nous parle de ses choix architecturaux.

« J'ai fait preuve d'humilité et je n'ai pas voulu rajouter une oeuvre à l'existant. Ce marché avait déjà sa qualité architecturale, celle des vieux marchés en fer préfabriqués qui dataient d'après l'éruption de 1902 inspirée des pavillons Baltard. Il s'agit d'une très bonne architecture de métal. D'ailleurs, à l'époque on en exportait dans les colonies d'outre-mer. Lorsque l'on réhabilite un bâtiment ancien, il faut le refaire tel qu'il est. Il est important de ne pas tricher, de ne pas le trahir. Si l'on ajoute des éléments, autant que cela soit discret tout en marquant, dans le même temps, l'intervention. »

La réhabilitation du Marché de Saint-Pierre s'est donc faite à l'identique sans changer l'architecture extérieure du bâtiment.

Les renforcements de la structure et les mises aux normes ont également respecté la construction originale.

L'intérieur s'était vu encombré au fil des ans par des constructions en dur supprimant toute la transparence et la polyvalence qui faisait le charme des marchés couverts...

Toutes les échoppes côté mer ont donc été démolies, libérant ainsi la superbe vue sur la baie.

Les constructions en dur (3 boucheries, une boutique, un poste de secours et des sanitaires) ont été regroupées côté rue, protégeant le marché des nuisances de la circulation routière.

Seule innovation, les snacks ont été réimplantés sur une mezzanine, construite à l'intérieur du marché, avec une charpente métallique réalisée dans le même esprit que la structure du marché lui-même.

Le plancher et les aménagements sont en bois afin d'introduire une certaine convivialité. La salle de restauration commune domine la baie de Saint-Pierre et la place Bertin. La toiture du marché reprend la même couleur sable que celle en vis-à-vis de la Maison de la Bourse. L'ossature est peinte en gris-clair et la serrurerie de façade en bleu-gris. L'opération constitue une harmonie discrète dans le cadre d'une Ville d'Art et d'Histoire.



« Je suis plutôt un moderne qui utilise le passé sans le pasticher... »

Interview : M-L CHATON





Joël LOWINSKI : Les Pierrotains de Guyane

Lors de la conférence du 25 mai 2016 portant sur «les départs des Pierrotains pour la Guyane, après l'éruption volcanique de 1902» le CAUE a interviewé Joël LOWINSKI, Président de l'Association des Pierrotains et Amis de Guyane de Rémire-Montjoly (APAG-RM), afin qu'il nous donne son regard sur la ville de Saint-Pierre et les Pierrotains¹ vivant en Guyane.

CAUE : Quelles sont les missions de l'APAG-RM ?

Joël LOWINSKI : L'Association des Pierrotains et Amis de Guyane est une association à but non lucratif qui a pour but de rassembler les originaires et amis de la Ville de Saint-Pierre de la Martinique se trouvant en Guyane, ainsi que les sympathisants de toutes origines. Dans ses actions, l'APAG-RM tient à promouvoir toutes initiatives mettant en valeur notre culture, le souvenir, l'origine et le renforcement des liens d'amitié entre nos villes de Saint-Pierre et Rémire-Montjoly.

CAUE : Pourquoi avoir voulu réunir en Guyane des Pierrotains et amis de Pierrotains ? Dans quel but ?

JL : Il y a en Guyane bon nombre de Pierrotains et descendants ainsi que des Martiniquais. Des Martiniquais venaient s'installer en Guyane bien avant 1902. Nous avons voulu cette union dans le but de renforcer les liens initiés et dans un devoir de mémoire, de souvenir et d'approfondissement de la connaissance.

¹ Pierrotins ou Pierrotains : on trouve aujourd'hui les deux orthographes.

CAUE : Quelles ont été les dernières actions de l'APAG-RM ? Quelles seront les prochaines ?

JL : Plusieurs actions ont déjà été menées : un dépôt de gerbe le 8 mai sur la stèle commémorative de l'éruption de la montagne Pelée en 1902, une rencontre qui a rassemblé une quarantaine de personnes pour les sensibiliser aux projets de l'association, un trempage qui a vu naître l'association en 2015.



CAUE : Comment la ville de Saint-Pierre est-elle perçue par les Guyanais ?

JL : Le rapprochement est vite fait avec l'éruption de la montagne Pelée de 1902. Nous sommes tous d'une manière ou d'une autre des patriotes ou «nationalistes», mais nous restons tout de même attachés à nos origines

et nous sommes toujours en quête de les connaître ou de les retrouver.

CAUE : Quel lien existe-t-il entre Saint-Pierre et la Guyane, en particulier Rémire-Montjoly ?

JL : C'est sur le territoire de Rémire-Montjoly qu'ont débarqué les sinistrés de l'éruption de 1902. Est-ce dans un souci de peuplement et de développement, ou uniquement dans un élan de fraternité et de solidarité ? Dans tous les cas de figures, bon nombre de ses familles existe encore et a prospéré.

CAUE : Comment percevez-vous la Ville de Saint-Pierre ?

JL : Pour moi qui suis Pierrotain, j'ai du mal et j'en ai eu encore plus ces dernières années. Je m'aperçois tout de même que la ville de Saint-Pierre a une plus belle image à l'extérieur : pour preuve, l'engouement qu'a suscité la conférence du 25 mai 2016 que l'APAG-RM a organisée à l'Hôtel de Ville de Rémire-Montjoly et qui portait sur le départ des Pierrotains installés en Guyane par rapport à la catastrophe de 1902. Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) Rodolphe ALEXANDRE, le Sénateur de la Guyane Antoine KARAM, et la Conférencière docteure en Géographie culturelle Corinne PLANTIN, y ont fait de riches interventions. Cette rencontre avait comme invité d'honneur le Maire de la Ville de Saint-Pierre, Christian RAPHA. Cet événement a permis également à l'auteur et artiste Claude Guy PERROT

d'exposer une partie de ses œuvres. C'est aussi par l'action d'associations comme la nôtre et le travail des locaux que la ville de Saint-Pierre pourra, non seulement sur le plan économique et social, mais surtout sur le plan culturel, retrouver une plus belle image, et qu'on lui accordera alors un meilleur crédit.



de gauche à droite : M. P Lowinski et C Rapha, Mme P Leveillé (1er adjointe au Maire de R-M)



de gauche à droite : M. R Alexandre et A Karam, Mme C Plantin

CAUE : Qu'est-ce qu'être un Pierrotain ou une Pierrotine ?

JL : Un «chauvin» ! Il n'y a pas plus chauvin que nous... On aime notre ville et on n'est pas peu fier de dire d'où on est.

CAUE : Saint-Pierre a-t-elle un rayonnement régional, voire international ?

JL : Si la culture n'avait pas été ignorée pendant de longues années, je pense que l'élan insufflé avec le «Saint-Pierre Ville d'Art et d'Histoire» nous aurait fait du bien. Elle doit, grâce à son passé, à ce qu'elle était pour la Caraïbe et bien au-delà, retrouver un peu de lumière à travers tout ce qu'elle a donné. Elle a, je pense, un rayonnement, mais encore faudra-t-il ne pas s'en contenter.

Interview : Corinne PLANTIN
Crédit Photos : APAG-RM

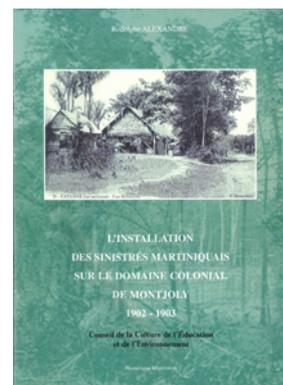


Stèle commémorative de l'éruption de la montagne Pelée



Le CAUE Martinique vous invite à découvrir deux ouvrages qui concernent la catastrophe de Saint-Pierre de 1902 et qui ont été réalisés par des auteurs guyanais.

L'ouvrage de **Rodolphe ALEXANDRE** intitulé « **L'installation des sinistrés martiniquais sur le domaine colonial de Montjoly : 1902-1903** », a été publié en 2002 par le Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement de la Guyane - Presses de Numérique Impression. Dans cet ouvrage, l'auteur montre que la Guyane a été une terre d'accueil pour les sinistrés de l'éruption volcanique du 8 mai 1902 qui avait rasé la ville de Saint-Pierre de la Martinique. Cet ouvrage précise que l'accueil des réfugiés et convoyés de cette période a inévitablement eu un impact sur le développement économique, démographique et urbain du Domaine colonial de Montjoly en Guyane.



Cyparis le Guerrier

Claude Guy PERROT

L'ouvrage de l'auteur et artiste-peintre **Claude Guy PERROT** intitulé « **Cyparis le Guerrier** », publié en mai 2016 – ARM Imprimerie - propose une approche historique et romancée de Cyparis, célèbre prisonnier miraculé de Saint-Pierre qui a survécu à la catastrophe du 8 mai 1902. Le livret montre également des œuvres « huile sur toile » réalisées en 2002 par l'auteur, à l'occasion du Centenaire de la destruction de la Ville de Saint-Pierre.



© Œuvre en dépôt sur conseil de Lionel Perrot

La RÉSIDENCE D'ÉTUDIANTS sur SAINT-PIERRE : P R O P O S I T I O N S

LES ESQUISSES POUR DES LIEUX STRATÉGIQUES

AUTOUR DE LA ROXELANE, VERS UNE CONTINUITÉ NORD-SUD

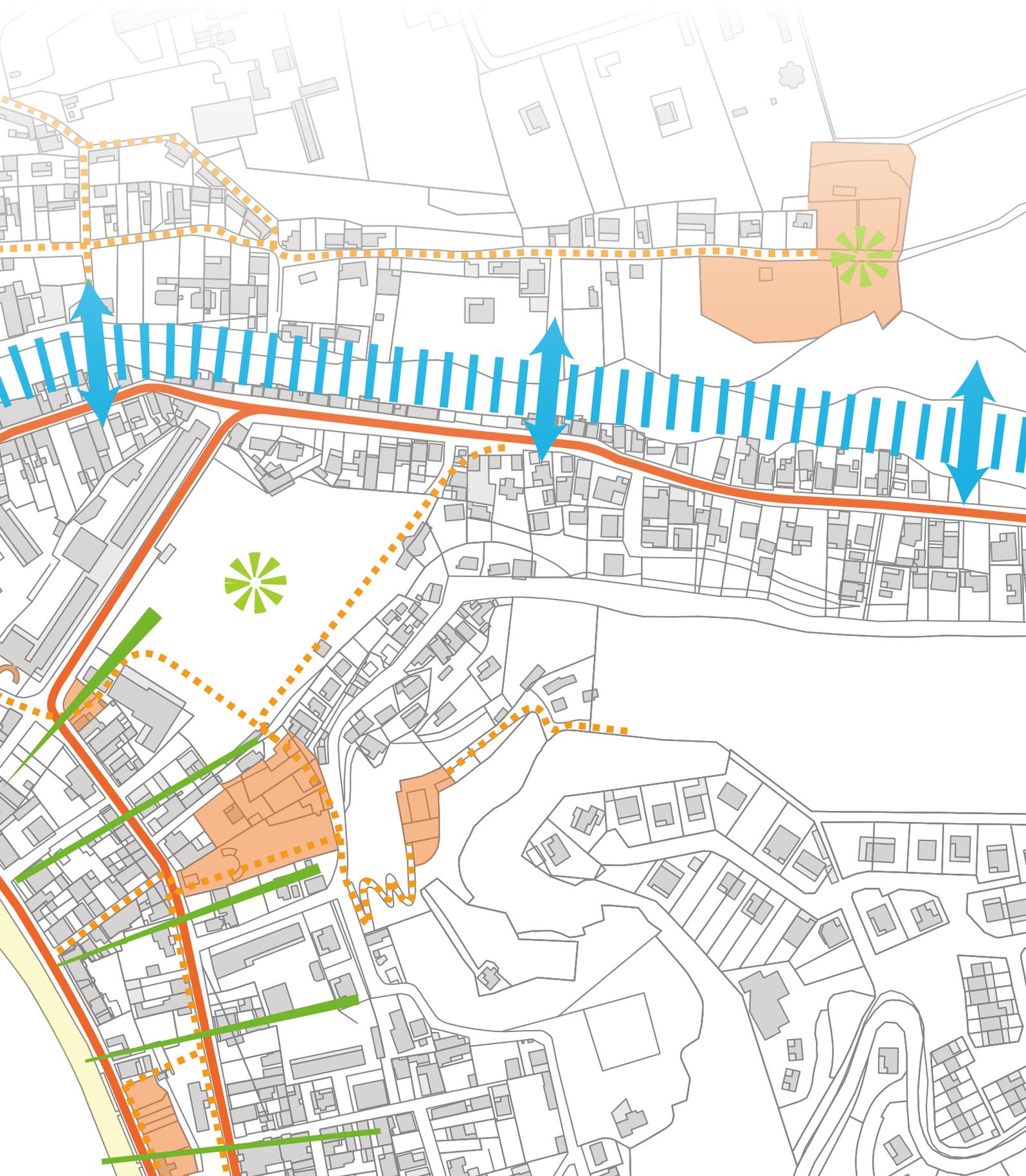
Le quartier du Fort, extrémité Nord de la ville de Saint Pierre, est un lieu chargé d'histoire. Fortement lié à la création originelle de la ville, cette partie dispose de nombreuses ruines et de sa Roxelane. En dépit d'une telle richesse, ce quartier est malgré tout aujourd'hui une enclave. Pour de nombreux usagers, la traversée du pont de la D10 constitue l'entrée de ville de Saint Pierre, excluant ainsi le quartier du Fort du reste de la ville. Ceci s'explique d'une part par la faible activité de ce site et d'autre part par une absence de centralité à l'échelle du quartier.

Ce constat de quartier enclavé nous a poussés à ne pas considérer le quartier du Fort dans ses limites mais dans les relations qu'il tisse avec le restant de la ville. L'objet de cette étude porte donc sur la vallée de la Roxelane élargissant les champs d'actions aux abords des berges. L'accent est mis sur cette rivière et sa capacité à former "trait d'union" et non frontière.

Voici les enjeux que nous avons dégagés pour cette zone :

Enjeux :

- 1-Franchir la Roxelane et retravailler ses berges
- 2-Redynamiser le quartier du Fort à partir de sa place centrale
- 3-S'appuyer sur les différents sites à potentiel de la vallée de la Roxelane pour redévelopper l'offre sportive, culturelle et de loisirs.
- 4-Réactiver les ruines et la mémoire de Saint-Pierre pour les piérotains et les visiteurs
- 5- Assurer la cohérence d'aménagement de la franche littorale en particulier au niveau de l'embouchure de la Roxelane.
- 6-Travailler la ville en épaisseur pour mettre en relation le bas et le haut de la ville
- 7-Gérer les entrées de ville, sa traversée, et le stationnement



Métamorphose des cheminements quotidiens

La ville de Saint-Pierre est actuellement traversée dans sa longueur parallèlement au littoral par deux routes principales étroites qui absorbent le trafic vers le Nord-Caraïbe et sur lesquelles se produisent de nombreux embouteillages et inconforts pour les Pierrotins :

- La rue Victor Hugo qui est en sens unique vers le Nord depuis l'entrée sud. Le trafic se poursuit en empruntant la rue de l'Abbé Grégoire vers l'Est, puis la RN2.
- Parallèlement, la rue Gabriel Péri qui devient rue Bouillé, en direction du Prêcheur, est une voie à sens unique vers le Sud, alors qu'en provenance du Nord, son prolongement est à double sens jusqu'au pont.

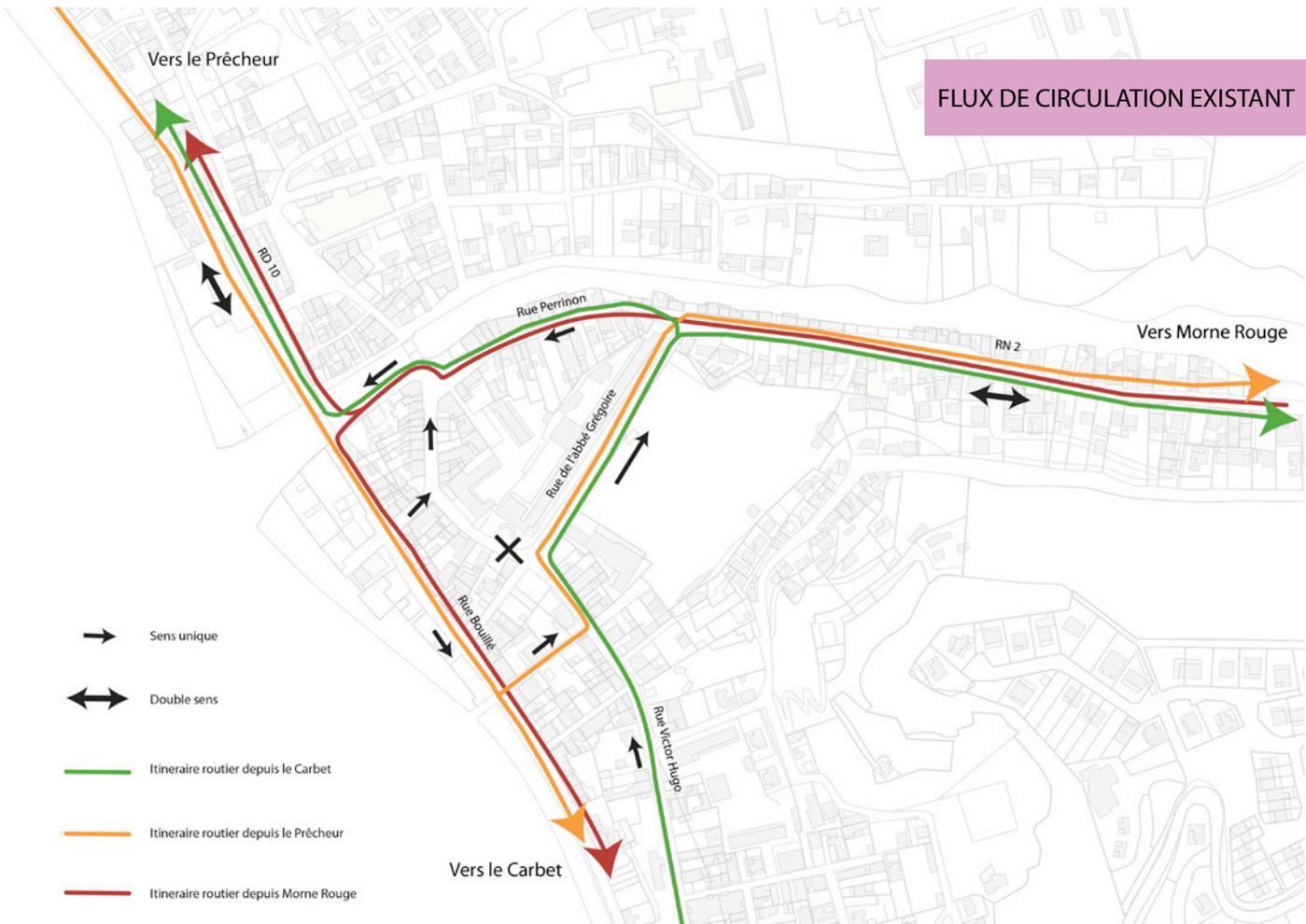
Un nouveau plan de circulation serait à expérimenter après avoir travaillé avec les usagers : les Pierrotins et aussi les transporteurs routiers. En effet, sans réduction du nombre de camions par planification du trafic ou création d'un transport des pondérants par la mer, les nuisances seront toujours présentes. Un flot de véhicules trop important se retrouvera de nouveau dans un tissu urbain serré, où le piéton peine à trouver sa place. Si aucun contournement, par la montagne, n'est à ce jour envisageable, la question du transport par la voie d'eau (à l'Ouest) mérite qu'on s'y

intéresse. Dans la mesure où l'unique accès aux ruines des maisons du Génie et de la Santé se fait par la rue Levassor, rue essentiellement piétonne, il serait envisageable de créer un nouveau pont sur la Roxelane qui favoriserait l'accès aux sites valorisés autour des ruines du Génie (création du Centre culturel des ruines de la Roxelane). La carte ci-contre représente un schéma de proposition de nouveaux flux et des circuits en supposant qu'une partie du trafic routier des poids lourds soit décalée dans le temps et/ou dans l'espace (voie maritime).

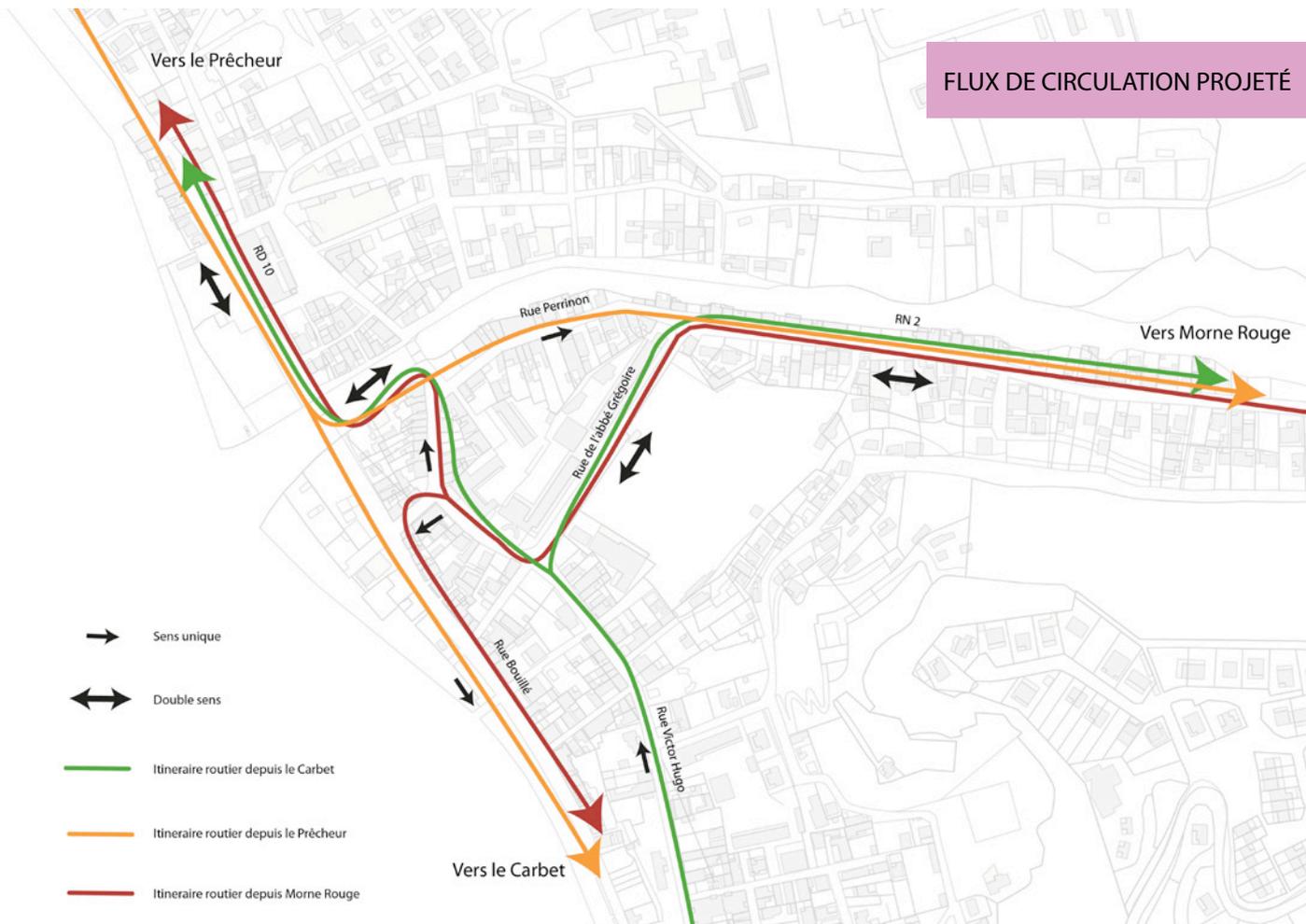
La ville de Saint-Pierre est donc traversée par six circuits principaux reliant deux à deux Morne Rouge, Carbet et Prêcheur. Certaines rues changent de sens (Rue Perrinon), d'autres deviennent à double sens (rue de l'Abbé Grégoire, rue de la vieille Halle). D'autres tronçons qui étaient fermés sont remis dans le parcours routier quotidien et décongestionnent ainsi la circulation. Les accès aux écoles sont revus pour mieux assurer la sécurité des élèves et usagers. À titre d'exemple, nous pouvons expérimenter le principe sur le tronçon de la rue Victor Hugo compris entre la rue des Ursulines et la rue de l'Impératrice. Les entrées du collège et de l'école primaire ne se font plus du côté de la rue de l'Abbé Grégoire, mais plutôt du côté de la rue Perrinon, suggérant ainsi une restructuration de cet îlot.



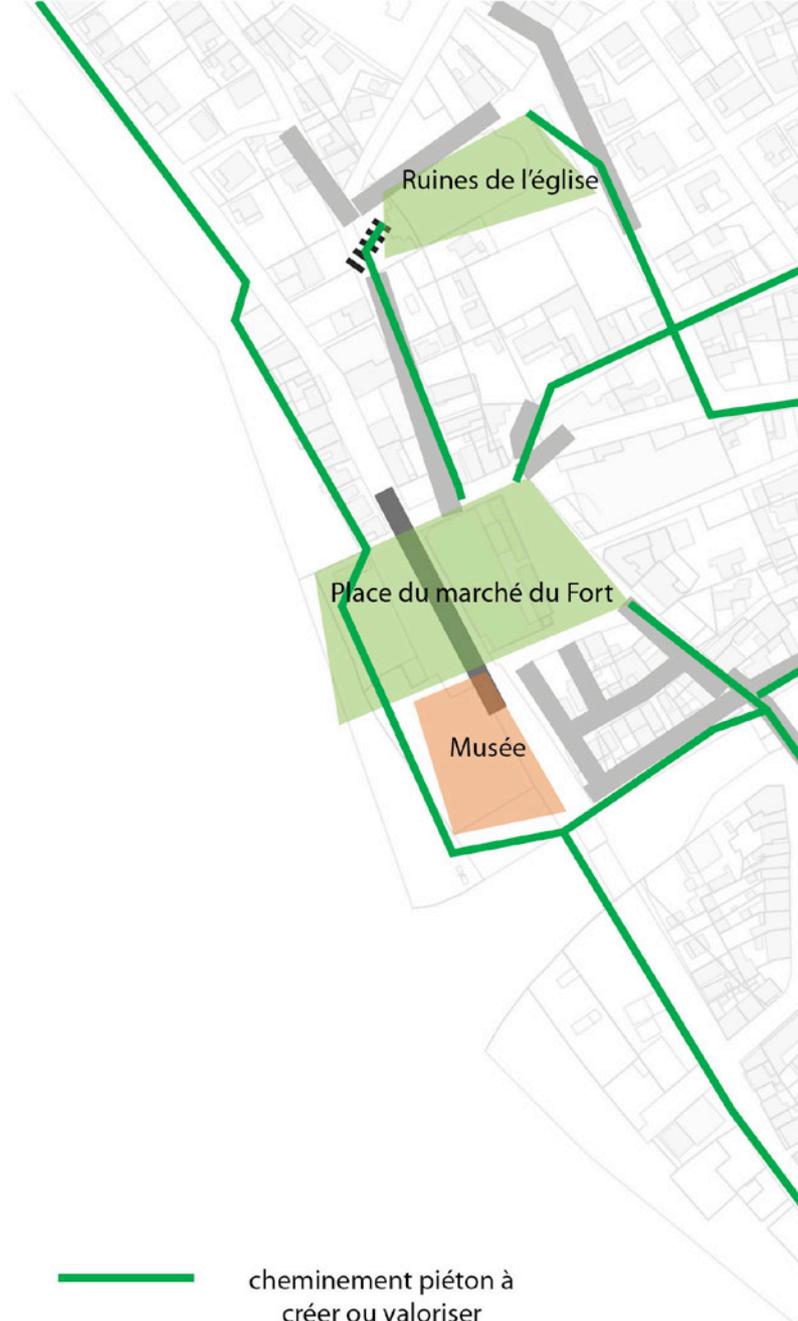
FLUX DE CIRCULATION EXISTANT



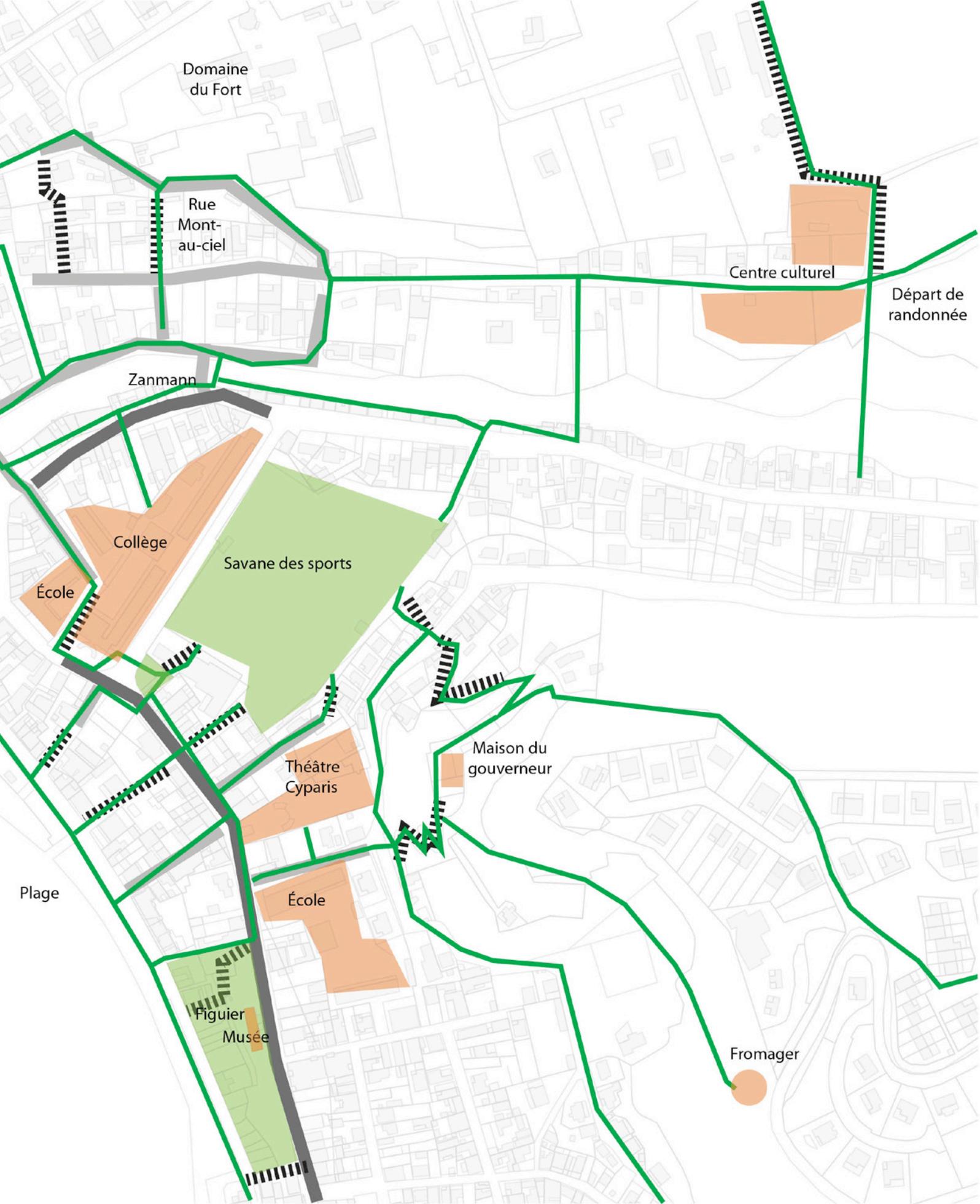
FLUX DE CIRCULATION PROJETÉ



Nous proposons la création de nouveaux escaliers en vue de favoriser une circulation piétonne en épaisseur, de la frange littorale à l'arrière-pays séparés par un fort dénivelé. Les différents circuits piétons traversent la ville de part en part tout en mettant en valeur différents sites à haute dimension culturelle, historique ou paysagère. Un ensemble de rues à vocation essentiellement piétonnes retrouveraient le vocabulaire traditionnel en pavé. Pour réduire les conflits d'usages importants dans certaines portions de rues, telles que la rue Perrinon et Victor Hugo (déficit de trottoir, de stationnement, vitesse des véhicules), la création de ralentisseurs en pavés intégrés au vocabulaire pierrotin serait envisageable. Cette hypothèse est présentée ici comme l'expression d'une préoccupation majeure pour engager la métamorphose du confort et la réappropriation de Saint-Pierre par ses habitants. Les propositions sont à vérifier in situ dans un second temps en envisageant le profil des différentes sections ainsi que les positions de réseaux d'évacuation des eaux de ruissellement si riches à Saint-Pierre.



-  cheminement piéton à créer ou valoriser
-  route pavée à conserver
-  route pavée à créer
-  Escalier à mettre en place
-  Grande aire piétonne
-  Point d'intérêt où l'accès piéton est à valoriser.



Domaine du Fort

Rue Mont-au-ciel

Centre culturel

Départ de randonnée

Zanmann

Collège

Savane des sports

École

Théâtre Cyparis

Maison du gouverneur

École

Figuier Musée

Fromager

Plage

Et si... le quartier du Fort redevenait une centralité...

Au Nord de Saint Pierre, le quartier du Fort, lieu originel de la création de la ville, première implantation coloniale de la Martinique, rempli de ruines de 1902, semble aujourd'hui délaissé.

Ce quartier, malgré la présence en plan de toponymes tels que «place d'Esnambuc» ou «place du Marché du Fort», ne dispose en réalité d'aucun espace public attractif, au point de se demander s'il existe une véritable centralité dans ce quartier. Ces toponymes forment un rappel historique mais ne sont en aucun cas liés à un usage présent. La place du marché du Fort n'accueille plus de marché et la place d'Esnambuc est loin d'être une place tant le manque de fréquentation l'assimile à un «No Man's Land».

Ce qui est le plus regrettable, c'est que ce quartier dispose de nombreux atouts. Outre le volet historique, ce quartier a de nombreuses potentialités liées à la Roxelane toute proche, de nombreuses ruines sont à réactiver et un front de mer est à reconnecter. Sans oublier que ce quartier constitue une entrée de ville pour ceux qui viennent du Prêcheur. Face à ce triste constat et aux vues des potentialités présentes, l'idée est de s'appuyer sur une zone précise comprenant la place du Marché du Fort, le front de mer attenante et la

place d'Esnambuc à l'embouchure de la Roxelane. Cette zone a la particularité de regrouper les enjeux suivants :

- Redonner une attractivité au quartier du Fort qui manque d'espaces publics et d'activités ;
- Retrouver un contact avec le littoral que la Route Départementale 10 (RD10) empêche en réglant les conflits d'usages ;
- Requalifier une entrée de ville ;
- Valoriser les cheminements piétons notamment ceux amenant aux ruines ;
- Apporter au quartier des installations et programmes à la mesure de l'histoire qui s'y est jouée (Ancien Fort, arrivée d'Esnambuc) ;
- Mettre en relation les deux rives de la Roxelane au niveau de l'embouchure pour avoir une continuité littorale.



Vue actuelle de la place d'Esnambuc, un lieu à enjeux



La mer des Caraïbes dissimulée derrière une frontière bâtie

Pour tenter d'apporter réponse à ces enjeux, nous avons défini un certain nombre d'actions :

- Déplacer le magasin dit « Ecomax » pour dégager une place capable de coexister avec la départementale en rendant possible une ouverture sur le littoral. La place peut ainsi s'étirer de part et d'autre de la départementale pour rejoindre le littoral ;

- Dessiner une place mettant en valeur la liaison entre la rue Deschiens (pavée) amenant aux ruines de l'Eglise du Fort et la promenade projetée le long de la Roxelane ;

- Créer un musée de la colonisation en lieu et place du monument d'Esnambuc également ancien Fort de Saint-Pierre en tirant profit de la nouvelle place et en se connectant aux berges de la Roxelane notamment par une passerelle piétonne ;

- Apporter au littoral une activité de pêche en y installant des boxes de pêcheurs et des espaces de vente de poissons à même de faire traverser les usagers de la place.

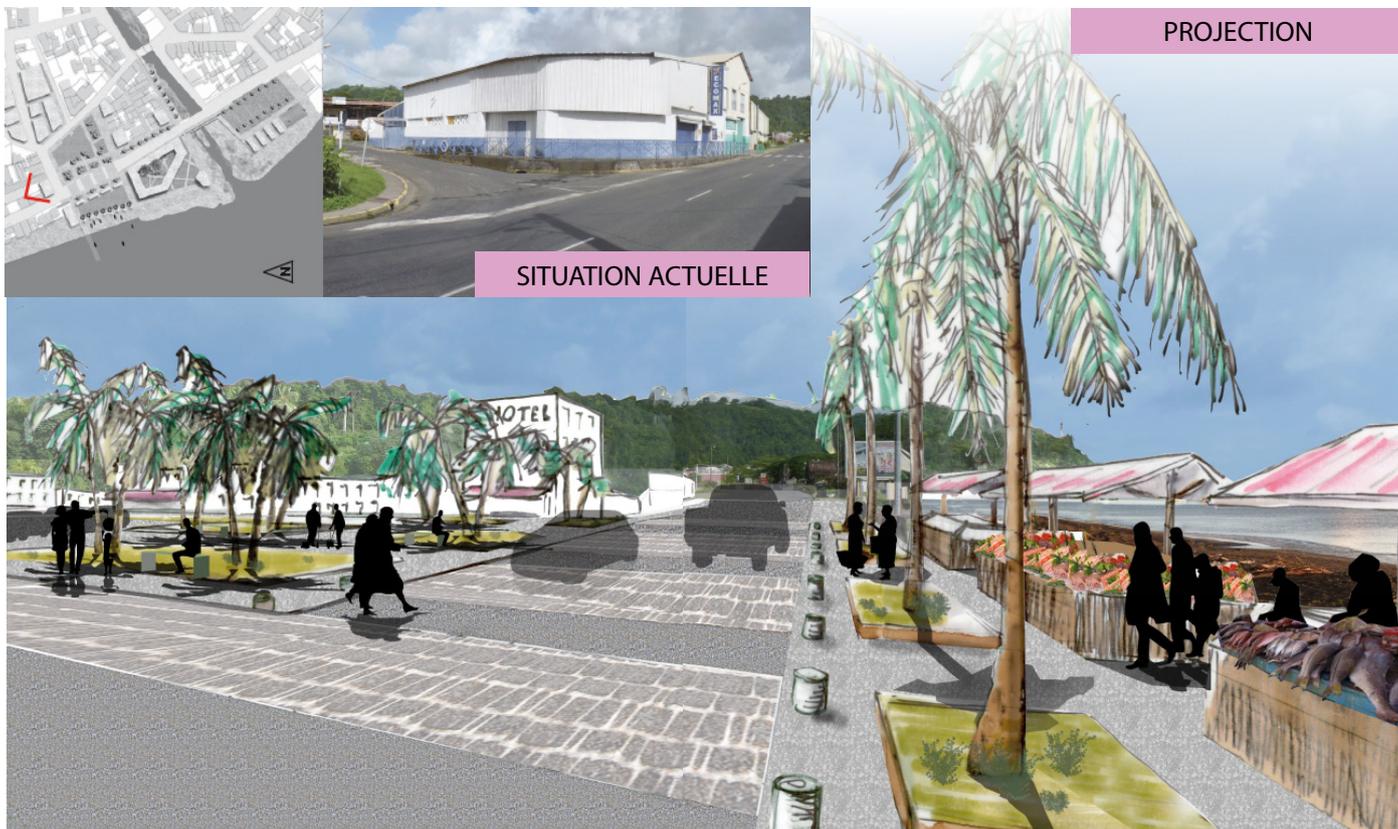


De nouveaux programmes



Prolonger la place vers la mer et ses activités de pêche

Le déménagement du magasin Ecomax© permet le dégagement d'une place aérée en connexion avec l'autre côté de la départementale maintenant dédiée à la pêche et à la vente de poissons. Afin de permettre une bonne gestion des flux, un jeu de bandes pavées ralentit la circulation automobile et marque l'entrée de ville de Saint-Pierre. Outre la gestion des flux, des alignements d'arbres révèlent que la place ne s'arrête pas à la départementale.



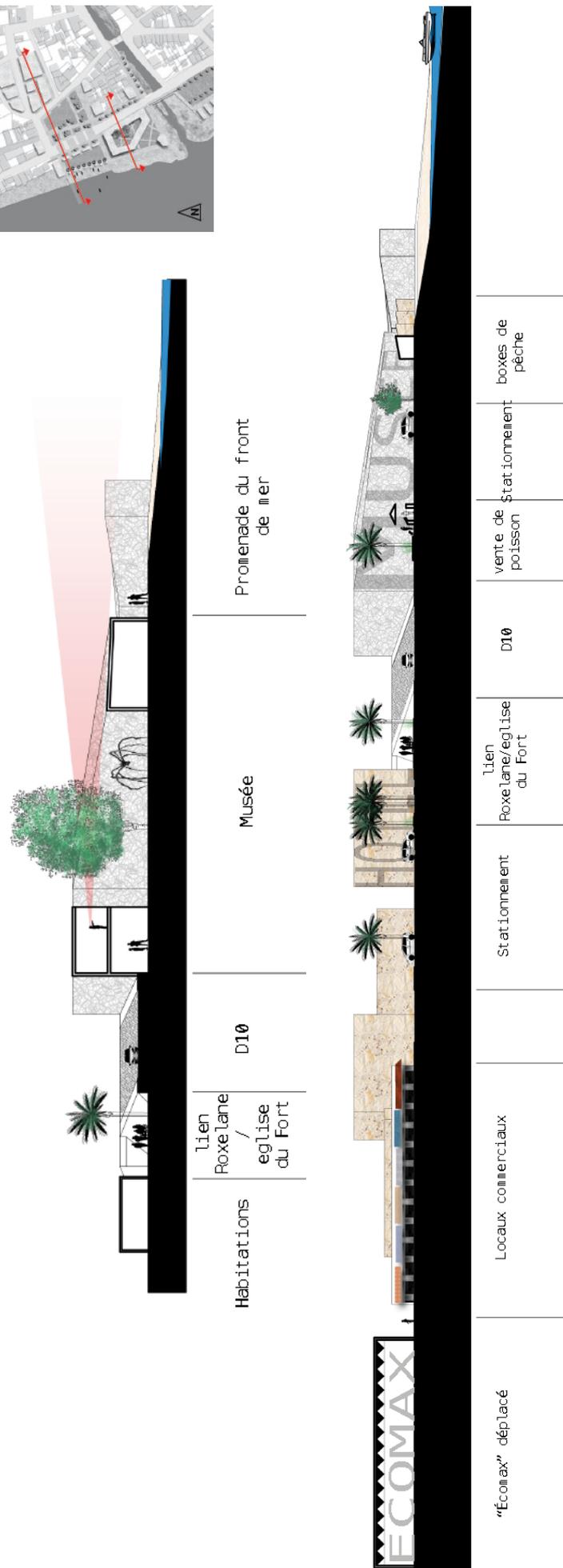
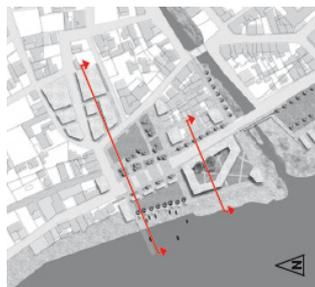
Un véritable pôle de pêche connecté à la ville

La place du Marché du Fort viendrait se prolonger jusqu'à la mer par la création d'une frange littorale dédiée aux activités de pêche. Actuellement disséminées sur l'ensemble du littoral, cette activité serait ici concentrée. Constituées d'un ponton et d'aménagements légers, ces installations sont en lien avec des carbetts dédiés à la vente de poissons et visibles depuis la route. Accompagnés d'une aire de stationnement et en lien piétonnier avec le reste de la place, les stands assurent un achalandage important. Outre la pêche, la succession de boxes s'inscrit dans une promenade le long de la côte permettant un accès au musée de la Colonisation prévu en bordure de l'embouchure de la Roxelane. L'idée étant que l'aire de stationnement peut servir aux visiteurs du musée, aux acheteurs de poissons ainsi qu'aux pêcheurs.



La place du Marché du Fort maintenant libérée de l'Ecomax© peut maintenant s'ouvrir sur le littoral. Cette ouverture nouvelle implique un travail dans la longueur de la place (d'Est en Ouest). Le bâti, bordant une place dont la surface a triplé, se doit de prendre de la hauteur. De nouvelles activités telles que commerces / hôtel doivent y prendre place. L'Ecomax©, déménagé vers l'intérieur du quartier, permet la venue de commerces plus petits formant un cheminement piéton ombragé. Cette disposition permet aux nouveaux commerces de bénéficier du passage des clients de la grande surface tout en offrant une façade vivante sur la place (contrairement à une façade opaque de supermarché). Côté littoral, la vente de poissons permet de donner un sens à la toponymie. La place du Marché du Fort contient dorénavant un véritable marché ici dédié au poisson.

A toute proximité de cette place vient se placer le musée de la Colonisation. Ce programme vient s'adosser à la départementale 10 qui, à cet endroit, opère une montée nécessaire à la traversée pour rejoindre le pont franchissant la Roxelane. En plan, le bâtiment se compose d'une grande surface reprenant l'emprise de l'îlot d'habitation tout proche. Percé d'une cour en son centre, le musée se crée sa propre ambiance, se coupant des nuisances de la ville par l'ajout d'un niveau dans la partie proche de la route formant écran tout en maintenant les grands arbres du site qui offrent maintenant leur ombre à la cour centrale du musée. Essentiellement tourné sur sa cour telle une place forte, le musée offre cependant des vues sur la mer des Caraïbes, dans son étage supérieur. Seul un élément se détache du musée et vient se placer en pointe de l'embouchure. L'idée est d'en faire un élément signal offrant au public un belvédère sur l'ensemble du littoral pierrotin.

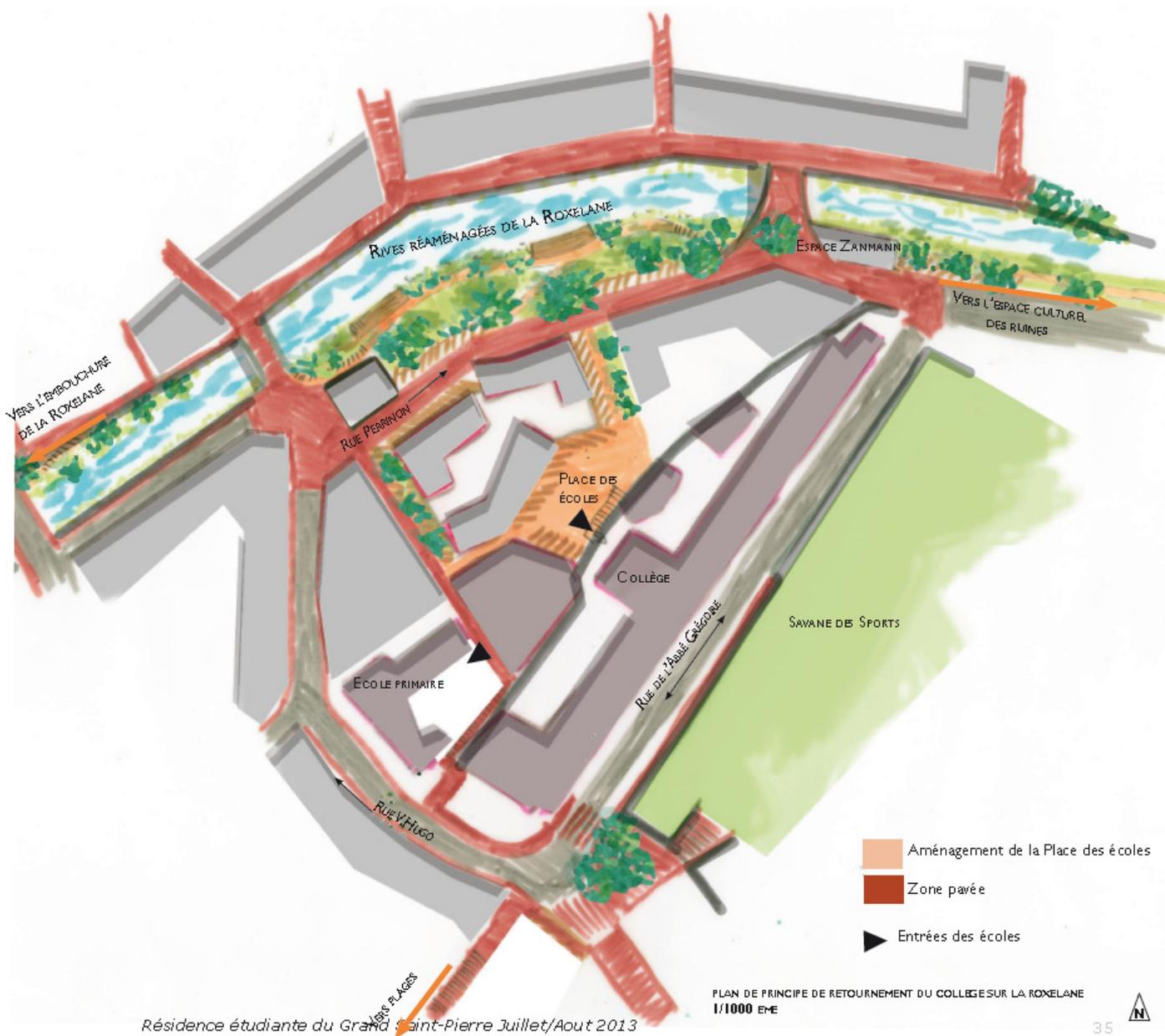


Et si... l'îlot du Collège s'ouvrait ?

L'îlot compris entre la rue Perrinon, la rue de l'Abbé Grégoire et la rue Victor Hugo est sujet à un réaménagement s'inscrivant dans le cadre de la réappropriation des berges de la Roxelane. Cette réappropriation des berges conduit à prendre en compte cette entrée secondaire de la ville, en provenance de la RN2 et Morne Rouge.

Une bonne partie de cet îlot est occupée par l'ensemble Collège – Ecole primaire. Or la situation actuelle de cet ensemble est qu'il tourne le dos à l'entrée de ville et donc à la Roxelane. De plus, l'îlot par sa dimension et la forme linéaire du Collège est imperméable et constitue une frontière bâtie entre les paysages de la rivière, de la mer et de la ville. L'intention de ce projet est de recréer un lien entre l'école, l'entrée de ville, la Roxelane et la mer. Ainsi le schéma ci-contre propose de tourner l'entrée du Collège

vers la rue Perrinon en créant une ruelle qui serait l'accès principal du collège et qui serait reliée à la ruelle de l'Intendance par une aire de stationnement, ouvrant ainsi l'îlot sur l'extérieur. La rue Perrinon se situe sur le circuit Prêcheur-Morne Rouge et est aussi liée à une zone piétonnière (du côté Nord de la Roxelane) par le pont des Pierres (pont de la Roxelane) et par l'« Espas Zanmann » qui est un projet d'aménagement d'une « terrasse passerelle ». Ici également, pour atténuer les conflits d'usage, un mode de ralentissement sera créé par un revêtement pavé dans la rue Perrinon et faciliter ainsi la traversée des usagers de l'îlot vers les berges de la Roxelane. Les activités sportives de l'école seraient faites dans la savane, accessible depuis la place de l'abolition par un escalier. Du côté de la rue de l'Abbé Grégoire, qui dans la proposition serait à double sens, le conflit serait traité au carrefour (feux de signalisation tricolore avec priorité aux piétons).



Et si... les rives de la Roxelane étaient réinvesties...

La proximité des cours d'eau a toujours été un atout pour l'homme. Pour le commerce, la pêche ou encore les tâches domestiques, la plupart des villes se sont construites autour des rivières. Saint-Pierre n'en fait pas exception. D'antan, la Roxelane offrait un cadre où jeunes et moins jeunes se réunissaient pour laver, chanter, s'amuser comme en témoignent les blanchisseuses.

La Roxelane est ainsi un élément important structurant le paysage pierrotin. Notre perception de la rivière change suivant le milieu qu'elle traverse, urbanisé ou non. Cette distinction révèle deux séquences :

- Un tronçon à berges artificielles en mur de béton. Ce dispositif sert à protéger les routes et les maisons environnantes contre les inondations et les glissements de terrain. Ce canal s'assure également du maintien du lit de la rivière. Les berges ainsi consolidées constituent un frein à l'érosion mais ne suffisent pas à l'annuler, en particulier au niveau de l'embouchure.

- Un tronçon à berges plus naturelles, constitué d'une bande boisée (appelée ripisylve), qui jouent un rôle important en tant que corridor biologique.



BLANCHISSEUSES AU BORD DE LA RIVIÈRE



BERGES NATURELLES



BERGES ARTIFICIELLES

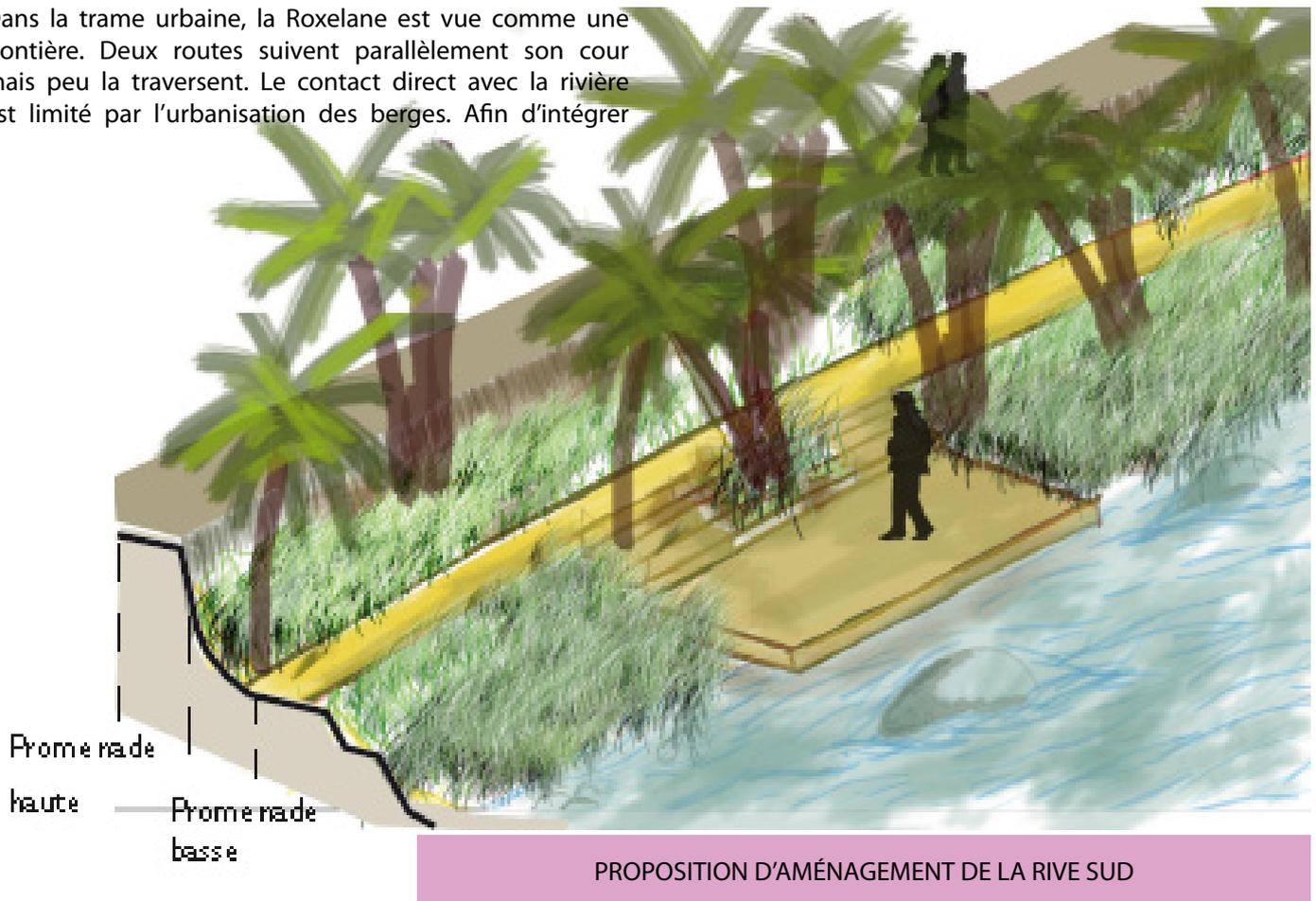


La Roxelane qui passe par Saint-Pierre, traverse aussi deux autres communes : Morne Rouge et Fonds-Saint-Denis. D'après l'Observatoire de l'eau de Martinique, le bassin versant de la Roxelane couvre une superficie de 20 km² et comprend environ 82 km de cours d'eau et ravines. Son débit et son niveau variable induisent de penser le réaménagement dans la dynamique hydraulique de la rivière. Selon leurs caractères naturels ou construits, les berges modifient notre façon d'aborder la rivière et donnent au paysage son identité.

la Roxelane dans la vie quotidienne nous proposons un réaménagement de ses berges qui créerait un nouveau rapport avec la rivière et la construction de ponts reliant les deux parties de la ville séparées par la Roxelane.

Le réaménagement propose de revoir la séquence urbaine de la Roxelane dans son rapport avec celle-ci et dans les liens qu'elle entretient avec les autres séquences (embouchure et séquence naturelle). Les aménagements ont aussi pour objectif de donner plus de place au piéton.

Dans la trame urbaine, la Roxelane est vue comme une frontière. Deux routes suivent parallèlement son cours mais peu la traversent. Le contact direct avec la rivière est limité par l'urbanisation des berges. Afin d'intégrer



Sur la rive sud, l'aménagement propose un jeu de niveau permettant un cheminement haut et bas le long de l'eau. Des terrasses submersibles permettent de se poser à l'ombre et à la fraîcheur du cours d'eau et d'écouter le son apaisant de l'écoulement.

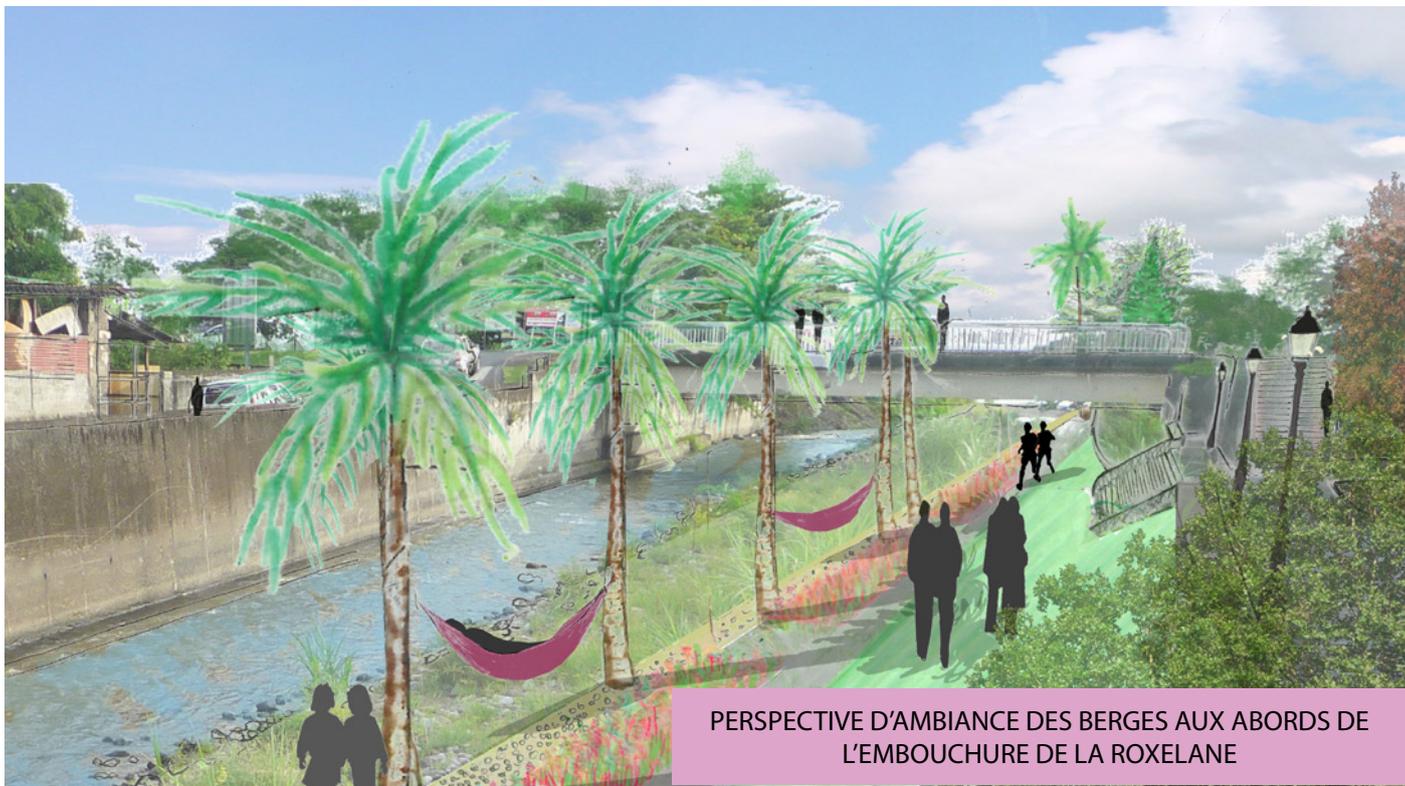
Un réaménagement de la rue Perrinon en pavés traditionnels permet de ralentir les voitures et de renforcer le calme de ces lieux.

La RN2 et la rue Perrinon offrent des espaces pouvant être aménagés de sorte à inviter à une descente vers la Roxelane. Cet endroit paraît stratégique et fait la transition entre ces deux changements de décor.



Le linéaire réaménagé propose une promenade qui longe la rivière et conduit au musée de la Colonisation sur la rive droite de l'embouchure, en passant en dessous du pont routier par un aménagement piéton. Le parcours est aménagé de sorte à apporter de l'ombre par la

plantation d'arbres. Un travail avec les galets de la rivière permet de créer une allée submersible. Nous prôtons un aménagement écologique qui donne accès à l'eau par les berges tout en préservant la faune et la flore de ces lieux.

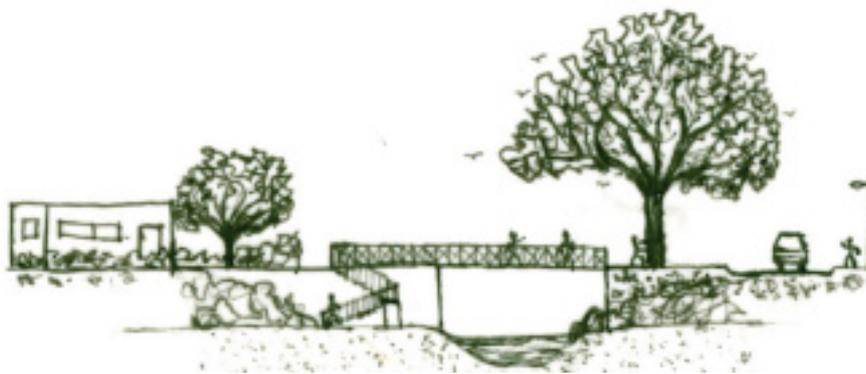


PERSPECTIVE D'AMBIANCE DES BERGES AUX ABORDS DE L'EMBOUCHURE DE LA ROXELANE

Espace Zanmann, un lieu potentiel d'aménagement

Situé près de l'intersection de la rue de l'Abbé Grégoire, de la rue Perrinon et de la RN2 (de Fort-de-France à Morne Rouge), « Espas Zanmann » est un site qui renforce l'attractivité de l'entrée de ville et révèle le potentiel de la Roxelane dans la jonction des quartiers du Fort et du Centre.

Le parti-pris de cet aménagement se base sur des préceptes écologiques et communautaires. En effet, l'amandier, arbre dans lequel nichent des centaines d'oiseaux est l'élément central, il invite au repos et à la traversée. Sous ses frondaisons on se restaure et se repose. Il engendre un mouvement vers l'autre rive, comme si les quartiers du Fort et du Centre ne formaient plus qu'un, la passerelle agissant comme un ligand, comme un cœur d'îlot. Sur la rive droite de la Roxelane, en face de l'amandier existant seront plantés quatre jeunes amandiers pour affirmer encore plus la symétrie et la qualité des deux côtés de la rivière. La partie haute de l'aménagement comprend une zone linéaire de parkings, un restaurant et une terrasse. La partie basse comprend un cheminement piéton le long de la Roxelane.



L'AMANDIER (ARBRE)

Communément appelé amandier-pays ou Pye zanmann, le Badamier (*Terminalia Catappa*) est un arbre très répandu en Martinique. On le retrouve le long des routes, dans les cours, près des plages. Mais l'amandier qui se trouve dans l'Espas Zanmann a une autre particularité : cet arbre chante. Hôtes de nombreux nids, il constitue le biotope d'oiseaux et fait partie de l'écosystème de la vallée de la Roxelane.

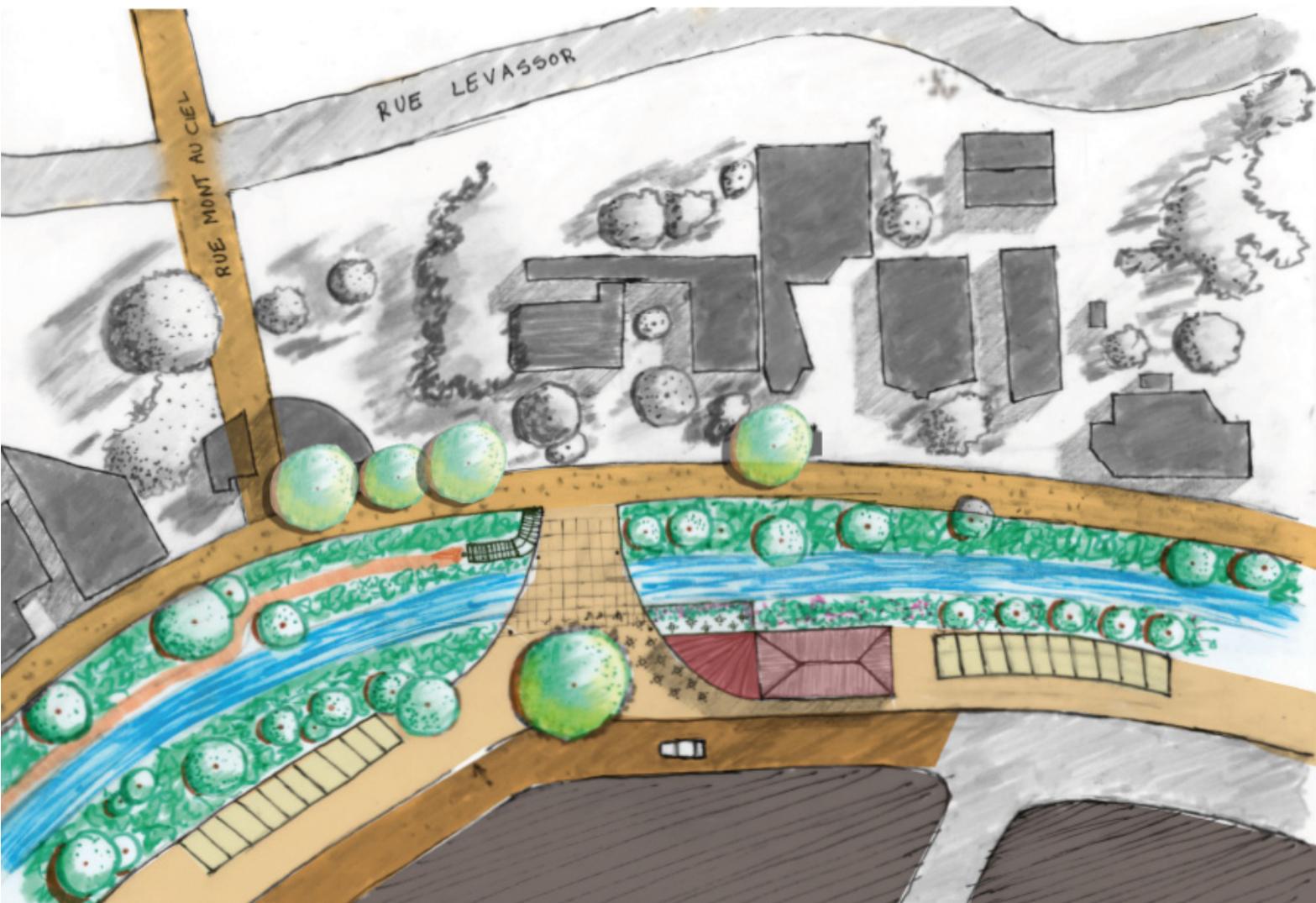
LE RESTAURANT

Pour le plaisir des Pierrotins, des Martiniquais et de tous les touristes, il est proposé la création d'un restaurant : « L'amandier », restaurant gastronomique où les clients pourront se délecter de la cuisine locale fabriquée à partir de productions issues de la région nord-caraïbe. Ils profiteront d'une agréable vue sur la Roxelane. Le restaurant pourra en outre accueillir des réceptions, des réunions, des séminaires... Les clients pourront manger à l'intérieur, dans le jardin à l'arrière du restaurant ou sur la terrasse. Le restaurant pourrait employer des jeunes en insertion.

LA TERRASSE-PASSERELLE

« Espas Zanmann » met en liaison le quartier du Fort et le quartier du Centre par la terrasse sur pilotis qui traversera la Roxelane. A côté de la terrasse, il est prévu un escalier curviligne qui chemine vers la Roxelane favorisant ainsi promenades et excursions dans la vallée luxuriante de la Roxelane.

COUPE DE PRINCIPE : CRÉATION D'UNE PASSERELLE TERRASSE ET PLANTATION D'AMANDIERS SUR LA RIVE DROITE

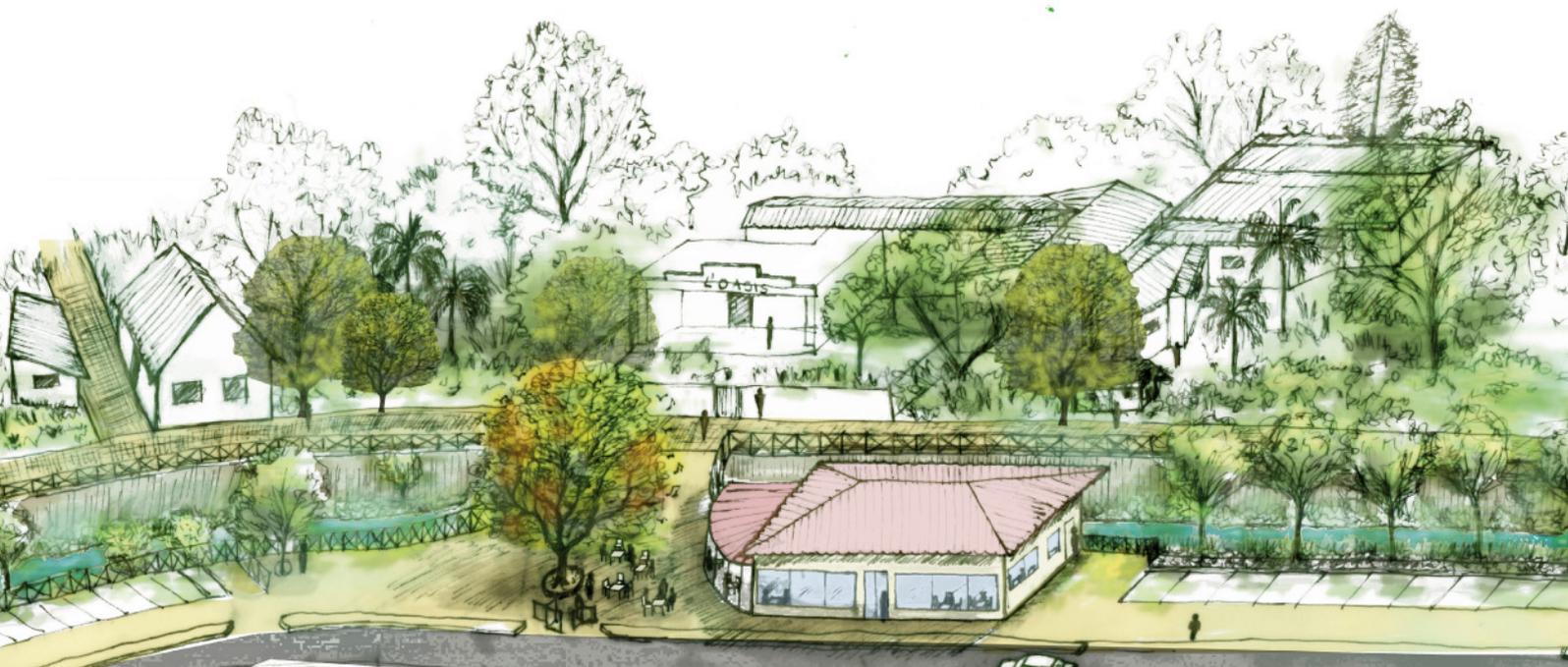


Ci-dessous, une vue globale du projet Espas Zanmann. La chaussée de la rue Perrinon est aménagée en pavés ralentisseurs, priorisant ainsi la traversée des habitants. L'îlot attenant est constitué de commerces au rez-de-chaussée et de résidences, du lycée et de l'école primaire. La perméabilité de l'espace se fait sentir dans les grandes baies vitrées du restaurant et au travers des balustrades, favorisant ainsi des vues sur la Roxelane. Les parkings sont végétalisés, en continuité avec la végétation de la vallée en contrebas. Sous le badamier sont disposés des tables et des bancs où les gens pourront venir manger ou simplement s'asseoir à l'ombre. Entre le chant des oiseaux et le bruit du ruissellement de l'eau, Espas Zanmann est un espace qui favorise le calme et la convivialité.

« Espas Zanmann relie,
 Espas Zanmann, les nids,
 Espas Zanmann décore,
 Espas Zanmann, essor,
 Espas Zanmann attire,
 Espas Zanmann inspire,
 Espas Zanmann, beauté,
 Espas Zanmann, vallée,
 Espas Zanmann sur l'eau,
 Espas Zanmann, oiseaux.
 Espas Zanmann, piétonne,
 Espas Zanmann cartonne ! »



PERSPECTIVE D'AMBIANCE DE L'AMÉNAGEMENT AUTOUR DE L'ARBRE CHANTANT





Et si... le Stade devenait la « Savane des Sports »...

Adossé au Morne Abel, le stade de Saint-Pierre apparaît comme un lieu attractif pour les jeunes et ayant une forte qualité paysagère liée aux vues sur la Pelée. Cependant, son potentiel apparaît sous exploité au regard du site et de ses aménagements pauvres permettant peu d'usages. L'idée du réaménagement consiste à garder les usages actuels (pratique du foot) tout en enrichissant l'espace de nouveaux usages et de nouvelles fonctions urbaines et symboliques. Si on réduit la surface du terrain de football à 90x55 m, l'espace libéré permet de créer de nouveaux aménagements. Le stade devient ainsi une Savane des Sports, un espace de liberté, de jeux et de repos pour tous les Pierrotins.

De nouveaux usages, c'est diversifier les possibilités des Pierrotins. La plantation d'arbres autour du stade permet d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur et accueillir des jeux pour enfants, ados et adultes. Un espace de jeux central, mettant en valeur les vues sur la Pelée, peut aussi bien servir au foot que pour la projection de films et le déroulement de grands événements (cirques, concerts). C'est un espace polyvalent. La Savane peut également accueillir de nouveaux équipements. Il est proposé ici un

centre des associations et de jeunesse et une salle polyvalente qui pourrait être louée par les Pierrotins. Un bâtiment-accueil peut également être aménagé et permettrait d'emprunter des chaises ou du matériel sportif. Pétanque, cinéma en plein air, match de volley de fin d'après-midi sont autant d'usages possibles à discuter avec les habitants.

De nouvelles fonctions urbaines : c'est inclure la Savane des sports dans un nouveau circuit des cheminements doux de Saint-Pierre et l'affirmer comme espace d'interrelation. De nouveaux accès sont créés vers le Morne Abel et la Maison du Gouverneur (réaménagée en belvédère) permettant de relier le quartier Saint-James à la Savane. La plage de baignade est reliée par la rue des Domaines réaménagée en escalier. Les quartiers du Fort et de l'Allée Pécol pourront être connectés par une passerelle sur la Roxelane. Un petit passage existant menant au cachot de Cyparis est réaménagé, afin d'avoir des vues sur la Savane depuis celui-ci créant de fait une terrasse belvédère. Enfin, un nouvel accès à partir de la place de l'Abolition, porte d'entrée de la Savane, peut être créé en élargissant celle-ci et en créant un nouvel escalier. La Savane peut également faire partie de la Saint-Pierre nocturne et en être l'un des hauts-lieux. La mise en lumière de la Maison du Gouverneur et de l'antenne radio pourrait la signaler dans la ville.

Enfin, de nouvelles fonctions symboliques : c'est donner toute sa place à la mémoire de Saint-Pierre. Ainsi, on peut proposer une extension de l'espace mémoriel de l'abolition sur la Savane par des manifestations artistiques (sculpture, travail au sol, citations...).

Le travail de mémoire devient alors un cheminement vers l'histoire. Les vues magnifiées sur la Pelée et la proximité du cachot de Cyparis, un des seuls survivants, peuvent aussi être l'occasion de rendre hommage aux milliers de disparus de l'éruption de 1902. Un mémorial peut être développé dans l'ancienne prison (jardin du souvenir?) ou sur les murs qui soutiennent le Morne Abel.

Enfin, parce que le stade a aussi sa mémoire et qu'il a fait partie des riches heures du sport martiniquais, des éléments comme le portail d'entrée, sont conservés. Les mémoires se mêlent et s'échangent, en relation avec la vie quotidienne des Pierrotins.

Mêlant besoins du quotidien, aspirations identitaires et mise en valeur du patrimoine de Saint-Pierre, la Savane des Sports pourrait ainsi devenir un lieu singulier et emblématique de Saint-Pierre.



CIPE 1/500

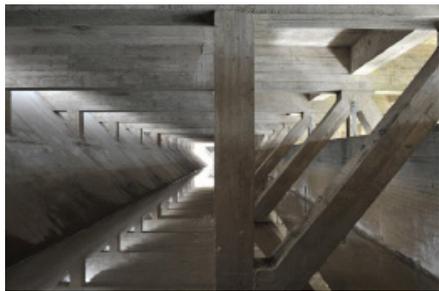
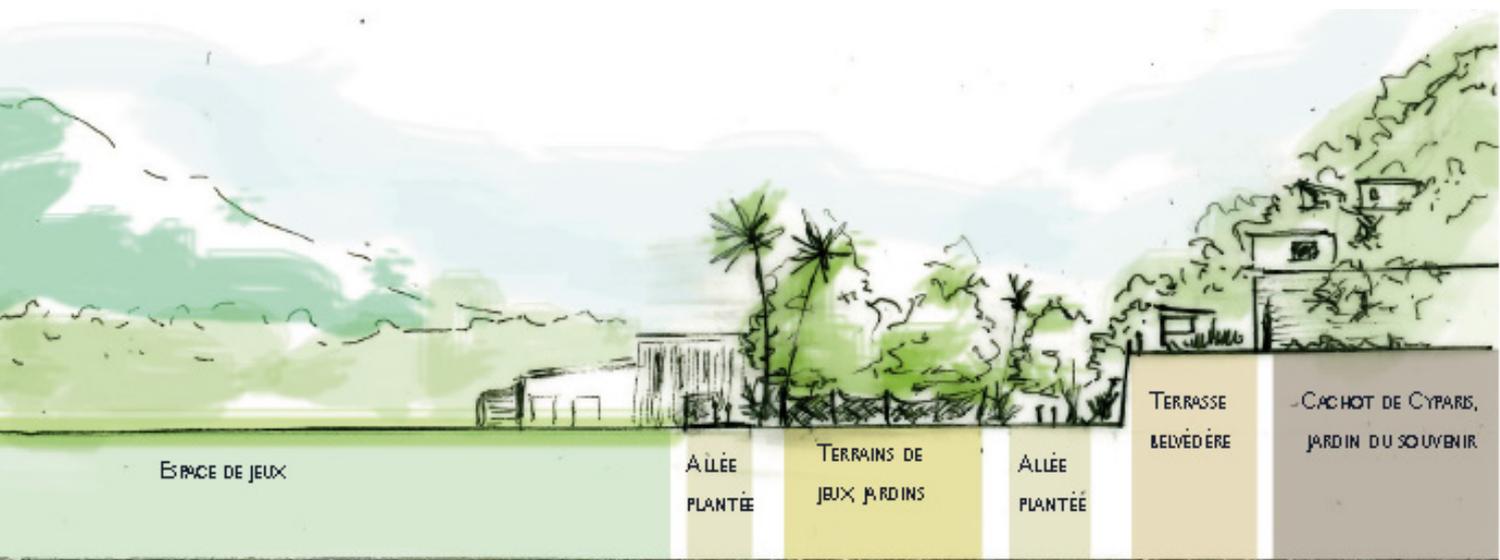


Perspective d'ambiance de la Savane des Sports

L'entrée ombragée de la Savane des Sports met en scène le paysage de la Pelée. C'est un espace d'accueil et un carrefour des cheminements doux reliant la Roxelane, le Morne Abel et le Mouillage. Les activités sportives se mêlent aux divertissements proposés dans les petites infrastructures.

PROJECTION





SITUATION ACTUELLE



Et si... on habitait les ruines...

Terminant la rue Levassor, les ruines du Bureau du Génie et les ruines de la Maison coloniale de Santé surplombent la Roxelane au Nord de la ville. Récemment entretenues, ces ruines présentent un réel potentiel qui n'est aujourd'hui pas exploité. Notre schéma directeur met en avant la position stratégique de ces vestiges qui se trouvent à l'entrée Nord-Est de la ville depuis Morne Rouge. Egalement à proximité de la célèbre rue Mont-au-ciel, elles occupent le bout de la rue Levassor en s'ouvrant vers le grand paysage.

L'idée ici « d'habiter » la ruine était pour nous une manière de mettre en lumière les potentiels de ce lieu bien particulier. Un lieu qui restitue déjà les traces architecturales de deux anciens bâtiments publics. En ayant redessiné le tracé des ruines encore visibles, on peut facilement imaginer l'ancienne organisation intérieure des lieux.

Cette première observation nous a confortés quant à un aménagement à proximité des structures existantes. Nous sommes intervenus de deux manières différentes :

- 1- Reconstruire et non restituer sur les traces des anciens bâtis.
- 2- Se servir de la ruine comme support afin de proposer une continuité bâtie liée à de nouveaux programmes.

Ainsi, comme l'illustre le plan, nous proposons trois interventions :

La première concerne les ruines du Génie avec la construction de ce que nous avons nommé « la maison des ruines » qui prendrait place sur l'ancien emplacement des bureaux. D'environ 150m², nous proposons un lieu d'exposition temporaire qui mettrait en avant la richesse et l'évolution des ruines de la ville de Saint-Pierre. L'idée n'est pas ici de proposer un lieu qui relate l'histoire de la ruine mais bien d'exposer les projets relatifs à la mise en valeur et aux nouveaux usages des vestiges.

La seconde intervention est la conception d'une salle de spectacle pouvant accueillir 200 personnes et qui serait un lieu de représentation ouvert sur le paysage de Saint-Pierre. Ce lieu serait un espace où l'on pourrait jouer des pièces de théâtre et participer à des conférences. Adossé aux ruines de la Maison coloniale de Santé, le bâtiment permet une continuité de la rue Levassor au travers de nouveaux événements. Ce programme permet également d'attirer les Pierrotins et touristes au Nord de la ville depuis Morne Rouge, puis de les orienter vers une ballade au travers des vestiges de la ville.

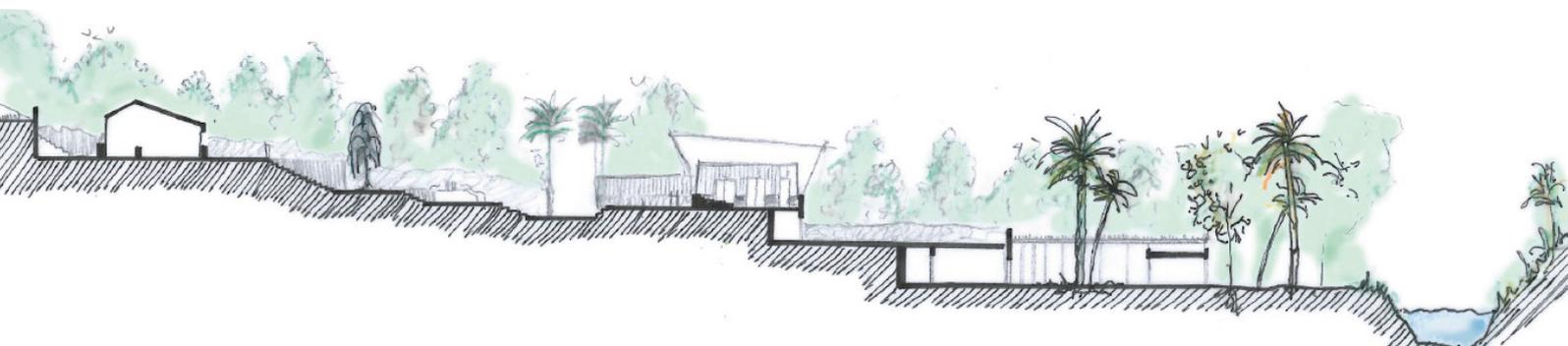
Enfin, l'auberge de la Roxelane adossée au mur de soutènement, permettra aux touristes de profiter du calme de ce site et de vivre à proximité de ruines remarquables de la ville. Le rythme de l'auberge, en journée, en soirée comme de nuit offre une belle opportunité pour les visiteurs de vivre au travers l'histoire de Saint-Pierre. L'hébergement temporaire sur ce site permet de favoriser les rencontres et les flux de personnes. Un lieu donc en « mouvement ». Un espace de restauration accessible depuis la ruine de la Maison coloniale de Santé sera également associé à ce lieu afin de pouvoir profiter des berges de la Roxelane.

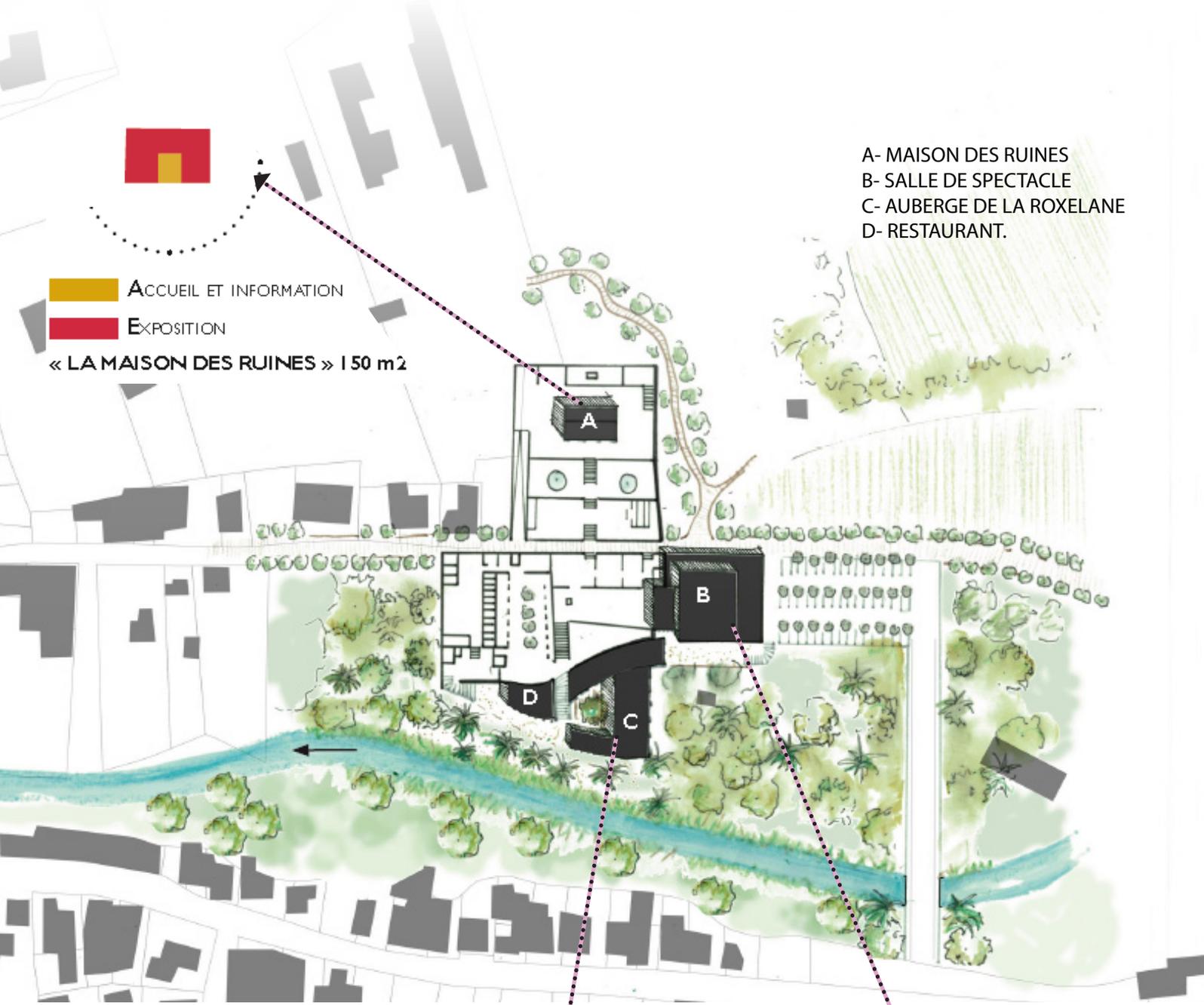
Les schémas ci-contre montrent les entrées et lieux d'accueil des nouveaux programmes. Les accès aux sites se font grâce à des rampes et/ou à des emmarchements déjà existants.

La coupe longitudinale ci-dessous met en avant l'insertion de l'intervention à travers le relief de ce site.

L'idée de concevoir avec le paysage fut l'une des premières intentions. C'est ainsi que l'on peut voir, par exemple, les terrasses qui se forment progressivement au Sud du site, au bord de la Roxelane et qui abritent l'auberge.

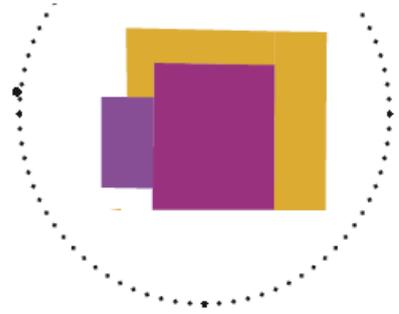
Travailler dans la pente, au travers des ruines permettrait d'exploiter la topographie et l'histoire de la ville de Saint-Pierre.





- ACCUEIL
- CHAMBRE
- ACTIVITÉS / ESPACE COLLECTIF
- ESPACE DE RESTAURATION 120 m²

L'AUBERGE DE LA ROXELANE 600 m²

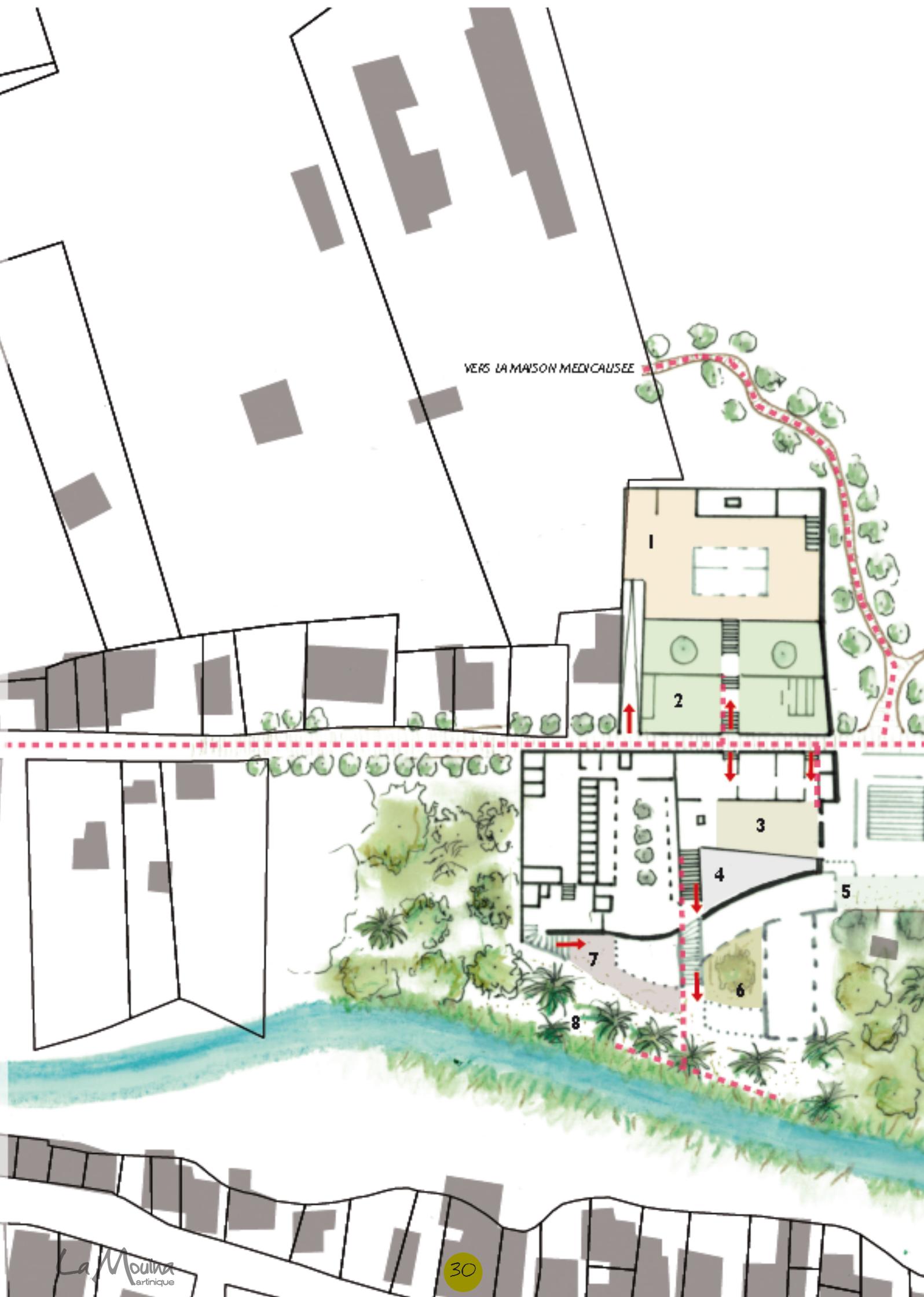


- ACCUEIL ET SERVICES
- AUDITORIUM
- FOYER

LA SALLE DE SPECTACLE 800 m²



VERS LA MAISON MEDICAUSEE

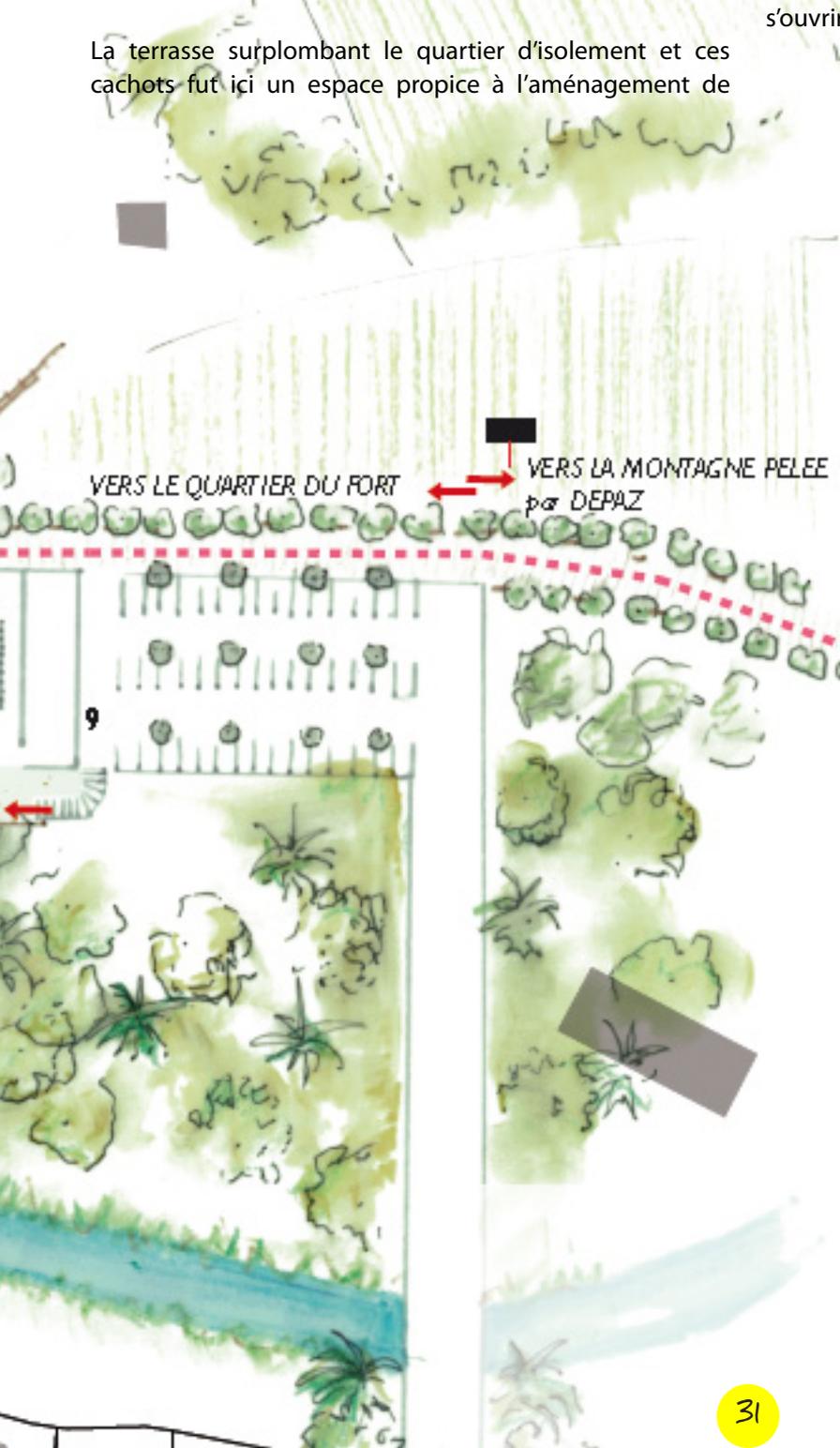


L'une des richesses de ces ruines réside dans la qualité et les échelles des espaces. La préservation des anciens jardins et cours permettait facilement d'exploiter chacun des sous-espaces. Nous avons ainsi imaginé aménager une cour pour la « Maison des ruines » qui permettrait de s'approprier l'espace extérieur à proximité. La remise en eau des fontaines permettrait également d'attirer les passants à pénétrer dans le site ainsi qu'à réanimer l'ambiance d'antan. Alimenté par ses fontaines, le jardin offrirait des espaces ombragés afin de se protéger de la chaleur.

Les emmarchements au centre du jardin permettent de desservir les ruines de la Maison de Santé qui s'organisent autour des anciennes pièces comme la cuisine, les chambres... Des espaces qui se traversent de manière naturelle au cours de la déambulation.

La terrasse surplombant le quartier d'isolement et ces cachots fut ici un espace propice à l'aménagement de

la cour de l'improvisation. Une cour liée au milieu du spectacle qui serait animée par divers événements. Ainsi, en descendant les premières marches, nous arrivons au niveau des anciennes prisons, puis au restaurant et à l'auberge. Le lieu de restauration s'aménage au pied des ruines avec deux accès de part et d'autre du bâtiment ; une terrasse permet de profiter des berges de la Roxelane et de sa végétation « haute en couleur ». Accessible depuis le parking, l'auberge est conçue autour d'un patio qui permet de préserver une certaine intimité des usagers. Le parcours touristique, depuis la rue Levasor propose de se rendre vers la Montagne Pelée en passant par la distillerie Depaz. L'idée est de penser ce site comme le départ d'une grande randonnée qui s'intégrerait dans le système de « rando martiniquaise ». L'ensemble de ces intentions permet de requalifier l'entrée nord de la ville de Saint Pierre et de s'ouvrir sur des activités piérotines et touristiques.



- 1 - COURS DE LA MAISON DES RUINES
- 2 - LE JARDIN ET SES FONTAINES
- 3 - COURS DE L'IMPROVISATION
- 4 - QUARTIER D'ISOLEMENT
- 5 - PARVIS DE L'AUBERGE
- 6 - PATIO
- 7 - TERRASSE DU RESTAURANT
- 8 - BERGES DE LA ROXELANE
- 9 - AIRE DE STATIONNEMENT

-  ACCÈS
-  PARCOURS TOURISTIQUE

Perspective d'ambiance de la Maison des ruines

Nous trouvons ci-contre une photographie de l'état actuel des ruines, puis une perspective du nouvel aménagement proposé. L'idée ici est d'utiliser les structures encore présentes des vestiges. Il s'agit ici de l'enceinte d'un des bureaux qui est matérialisé par un soubassement d'environ 1m de haut. En ayant conservé les traces des percements, ce soubassement présentait un réel potentiel de réaménagement. L'enjeu était de construire à l'intérieur de la structure existante afin de distinguer les vestiges de l'intervention. Comme l'illustre la perspective, le mur de ruine donne le rythme des percements du bâtiment et offre des appuis de fenêtre idéaux. La construction en bois et les baies filantes permettent en quelque sorte de donner de la légèreté au bâtiment et de mettre en valeur la maçonnerie du soubassement existant. La pose de petits pavés au sol délimite le parvis de « la Maison des ruines » et de ses nouvelles activités.

Perspective d'ambiance de la Cour de l'Improvisation des ruines de la Maison de Santé

La Cour de l'Improvisation serait un lieu extérieur où tout un chacun pourrait s'exprimer, au travers de pièce de théâtre, de concert, de danse... il s'agit d'un lieu événementiel qui s'installe dans la ruine, presque de manière naturelle. Associée à la salle de spectacle, cette cour est aménagée d'un large emmarchement qui forme un gradin pour assister aux différents « scénarios ». La végétation luxuriante en arrière-scène forme un écran coloré, caractéristique du paysage de la ville de Saint-Pierre. Nous apercevons sur la perspective le foyer de la salle de spectacle qui prend directement appui sur le mur de soubassement. La ruine devient ici socle d'un nouveau projet. Afin de lire l'intervention au sein de ce site, nous avons essayé de garder une cohérence dans le choix des matériaux. Les palmiers au loin marquent l'entrée du nouvel univers des « ruines habitées » qui illumineront la Roxelane à la nuit tombée.

SITUATION ACTUELLE



PROJECTION



SITUATION ACTUELLE



PROJECTION





Secteur de réflexion



Zone à revitaliser et à densifier.
Donner à Billote une valeur de centre des arts et de l'artisanat.



Recréer un lien entre le front de terre et le front de mer



Redynamiser les places Félix Boisson et Bertin (nouvelles activités). Travailler une avancée plus douce des places vers la mer.



Travailler une avancée des cafés sur les places et supprimer le stationnement en créneau.



Valoriser et revitaliser les ruines de l'évêché. Relever le lien entre le jardin de l'évêché et l'actuel parc public en relation avec la cathédrale et le cimetière.



Travailler la lisibilité du centre administratif.



Conserver une frange végétale afin de conserver une unité paysagère.



Se réappropriier les hauteurs de la ville. Proposer un itinéraire touristique qui relie les sites remarquables.



Site à forte valeur architecturale et patrimoniale.



Proposer des aménagements en séquence le long du littoral, sans perdre de vue l'unité et la cohérence de l'anse.



Retravailler l'entrée de ville en ouvrant la place FA Perret sur le littoral.





DU FRONT DE MER AU FRONT DE TERRE EN PASSANT PAR LE MAIL

Schéma des enjeux

L'objet de cette partie de l'étude de ce secteur se concentrera sur les deux grandes entités foncières que sont le Camp Billotte et l'ensemble Jardins de l'Evêché/Parc Ernoul délimité au Sud par la rue Alfred Lacroix (ancienne rue de la Madeleine) et s'étirant jusqu'au front de mer. Bien évidemment, si l'ensemble des problématiques existantes déjà soulevées dans des études préalables ne pourront être appréhendées, il apparaît incontournable de traiter un certain nombre d'enjeux majeurs.

Parmi ceux-ci figurent :

La réhabilitation de sites dont le potentiel indéniable est sous-exploité et la reconversion optimisée des zones mutables et dents creuses avoisinantes :

- Réhabilitation du Camp Billotte.
- Réhabilitation des Jardins de l'Evêché et du Parc Ernoul.
- Travail sur la liaison entre ces deux espaces majeurs.

L'intensification de la liaison front de mer/ front de terre et plus globalement de l'axe transversal Est/Ouest :

- Mise en place du mail le long de la rue du Gouverneur Ponton.

La revitalisation des places publiques et l'aménagement du front de mer en cohérence avec ces dernières.

La mise en valeur des monuments historiques et bâtiments présentant des qualités architecturales et patrimoniales indéniables :

- Eglise du Mouillage.
- Mairie.
- Maison de la bourse.
- Maisons remarquables.

La réappropriation des hauteurs de la ville à travers ses points de vue, sa topographie et sa végétation remarquable :

- Consolidation du boulevard Laigret et réouverture à la circulation automobile.
- Mise en place d'un parcours de découverte de la ville « d'en haut ».

Revitalisation des places Bertin et Félix Boisson

La place publique constitue l'un des éléments urbains emblématiques de la ville, souvent fruit de son histoire passée. Elle a vocation à être un espace clé du quotidien de ses habitants et le lieu de passage incontournable de ses visiteurs. Elle structure l'espace, la ville, provoque des rencontres...

A Saint-Pierre, on dénombre près d'une dizaine de places parmi lesquelles la place Félix Boisson et la place Bertin. Occupant une position stratégique puisqu'elles sont situées à la rue Victor Hugo, artère la plus passante de la ville, ces places sont situées dans la continuité l'une de l'autre. Elles se scindent en deux avec le Marché couvert comme élément central ou limite.

La place Bertin s'étend sur 145m de long et 40m de large. Elle est délimitée par la Maison de la Bourse au Sud et le Marché couvert au Nord. Ce dernier borne la place Félix Boisson au Sud tandis que sa limite Nord est matérialisée par un immeuble moderne accueillant une pharmacie en son rez-de-chaussée. Elle s'étend sur 85m de long et 30m de large. Ces deux places sont relativement bien fréquentées par les Pierrotins aux horaires de marché. Elles sont aussi parcourues par les touristes et visiteurs locaux clients des compagnies maritimes assurant la liaison avec les îles de l'archipel caribéen.

Le Marché de Saint-Pierre et le ponton permettant aux bateaux de toute envergure d'accoster constituent des infrastructures participant incontestablement à l'attractivité de ces espaces publics.

La présence de commerces le long de la rue Bouillé est aussi un facteur indéniable de fréquentation de ces places. Si au départ ces espaces étaient principalement liés au commerce maritime et au Théâtre d'animations du Saint-Pierre chaleureux d'antan, ces deux places jouent encore un rôle important dans l'espace et la vie urbaine de Saint-Pierre qu'il convient de redynamiser.



CETTE REDYNAMISATION PROPOSÉE S'ARTICULE AUTOUR DEUX AXES MAJEURS :

I- ASSURER UNE MEILLEURE COHÉRENCE DES PLACES BERTIN ET BOISSON

II- ASSURER UNE VÉRITABLE LIAISON ENTRE LES PLACES ET LEUR ENVIRONNEMENT

ASSURER UNE MEILLEURE COHÉRENCE DES PLACES ENTRE ELLES

Afin de conférer davantage de cohérence aux places Bertin et Felix Boisson, il est primordial de traiter la question du mobilier urbain et celle du redéploiement des espaces occupés par les commerçants.

LE TRAITEMENT DU MOBILIER URBAIN

CONSTAT

L'aspect esthétique de cet espace public est un point négatif notamment au niveau de la place Boisson plus ancienne. Il est à noter une grande disparité au niveau du mobilier urbain (style, choix des matières et matériaux...) et des revêtements de sol (pavé de pierre, de granit rose, sable...) qui crée de la confusion. Par ailleurs, la trop forte présence d'éléments hors d'usage et vétustes est vecteur d'une atmosphère de précarité et de fragilité (bancs en bois usés, candélabres cassés, fontaine asséchée).

PRÉCONISATIONS

L'attractivité et corrélativement la fréquentation des places Bertin et Felix Boisson pourraient être davantage accentuées si un traitement de la qualité esthétique du mobilier urbain était opéré. Ce travail est indispensable à l'amélioration de l'esprit dégagé par ces lieux. Il convient donc de :

- Remplacer l'ensemble des éléments vétustes et détériorés qu'il s'agisse des bancs publics, candélabres...
- Implanter un mobilier homogène conférant à ces espaces une certaine unité sans pour autant ôter l'identité de chacun.
- Harmonisation les revêtements de sol.
- Créer davantage d'ombre et améliorer l'éclairage public.
- Remettre l'eau au sein de l'espace public.



LE REDÉPLOIEMENT DES ESPACES OCCUPÉS PAR LES COMMERÇANTS

CONSTAT

Au niveau de la place Boisson, l'utilisation de l'espace se fait de manière anarchique conférant ainsi un sentiment de véritable désordre et confusion, renforcé par l'état de délabrement de certains équipements. Le long de la route, il y a, d'une part, la présence de vendeurs de textiles ambulants abrités sous des stands en toile parfois déchirée, rapiécée et peu esthétique, d'autre part, des tables et des chaises destinées à accueillir les clients des bars situés face à la place sont aussi installées entre ou devant ces stands tant bien que mal. Le reste de l'espace est utilisé comme aire de stationnement sauvage. Au niveau de la place Bertin, malgré sa superficie intéressante, aucun espace n'a été pensé afin que les commerces de bar et restauration voisins puissent y aménager d'éventuelles extensions permettant le service en terrasse notamment le week-end et le soir. Hormis le marché et le snack roulotte, la place Bertin n'accueille pas d'autres activités commerciales. La place est alors essentiellement investie par les badauds et la jeunesse pierrotine recherchant l'ombre des quelques arbres « rescapés » situés le long de la rue Bouillé.

PRÉCONISATIONS

Il convient de redéfinir la distribution des espaces au niveau de chacune des places en assurant un redéploiement plus cohérent et fonctionnel des activités.

Pour cela, il semblerait intéressant de :

- Aménager de petits kiosques conçus pour accueillir les commerçants ambulants exposant textiles et bijoux d'artisanat local.
- Envisager des possibilités d'extension de terrasses pour les bars situés face aux places Félix Boisson et Bertin.

Ces installations simples et peu coûteuses pourraient permettre d'ores et déjà de :

- Générer de nouveaux revenus par la location de ces espaces commerciaux créés.
- Redynamiser l'activité commerciale diurne et nocturne grâce à ces espaces plus attrayants et fonctionnels tant pour les commerçants que pour leur clientèle.
- Intensifier la fréquentation des places par les locaux et touristes.

Si les places Boisson et Bertin constituent des entités socio-spatiales en elles-mêmes, il est toutefois nécessaire qu'elles soient davantage mises en relation avec leur environnement, qu'il s'agisse du littoral ou de l'intérieur des terres.

CONSTAT

La place Bertin se situe dans le prolongement sud de la place Felix Boisson. Pourtant aucune véritable connexion n'existe entre ces deux espaces en dehors des horaires d'ouverture du marché couvert. En effet, lorsque le marché est fermé, la liaison piétonne s'effectue difficilement. Il faut emprunter l'étroite passerelle longeant le marché côté rue Bouillé. Il est aussi possible de passer côté littoral en se frayant un chemin entre les voitures stationnées, les crevasses se transformant en énormes flaques d'eau par temps de pluie et au milieu d'anciennes palettes entreposées ici et là.

De plus, il est regrettable que ces places ne soient pas suffisamment axées vers la mer. Le fait que les bancs soient installés plutôt côté rue Bouillé, que les commerçants soient concentrés au niveau de la bande contigüe à la route et l'absence parfois de transition entre les places et la plage plutôt déserte à ce niveau n'invitent pas à se tourner vers la mer.

Cette rupture avec le littoral est d'autant plus marquée qu'à cet endroit baignade et farniente sont peu propices (plage étroite, absence d'ombre...) et qu'aucun aménagement n'a été prévu pour faire de la plage un espace de loisirs. Cette rade a pourtant façonné l'histoire de Saint-Pierre et a assis son rayonnement. Elle offre aujourd'hui encore, des perspectives de développements économiques et touristiques inestimables à exploiter.

PRÉCONISATIONS

L'idéal serait de créer un véritable passage reliant les deux places en envisageant la construction d'une longue terrasse de plus de 5 mètres de large côté littoral.

Elle s'étirerait le long de ces deux espaces et comporterait éventuellement des possibilités d'accès directs à la mer. Il est aussi souhaitable d'intégrer les flux d'eau provenant des calles dans de nouveaux ouvrages d'art.

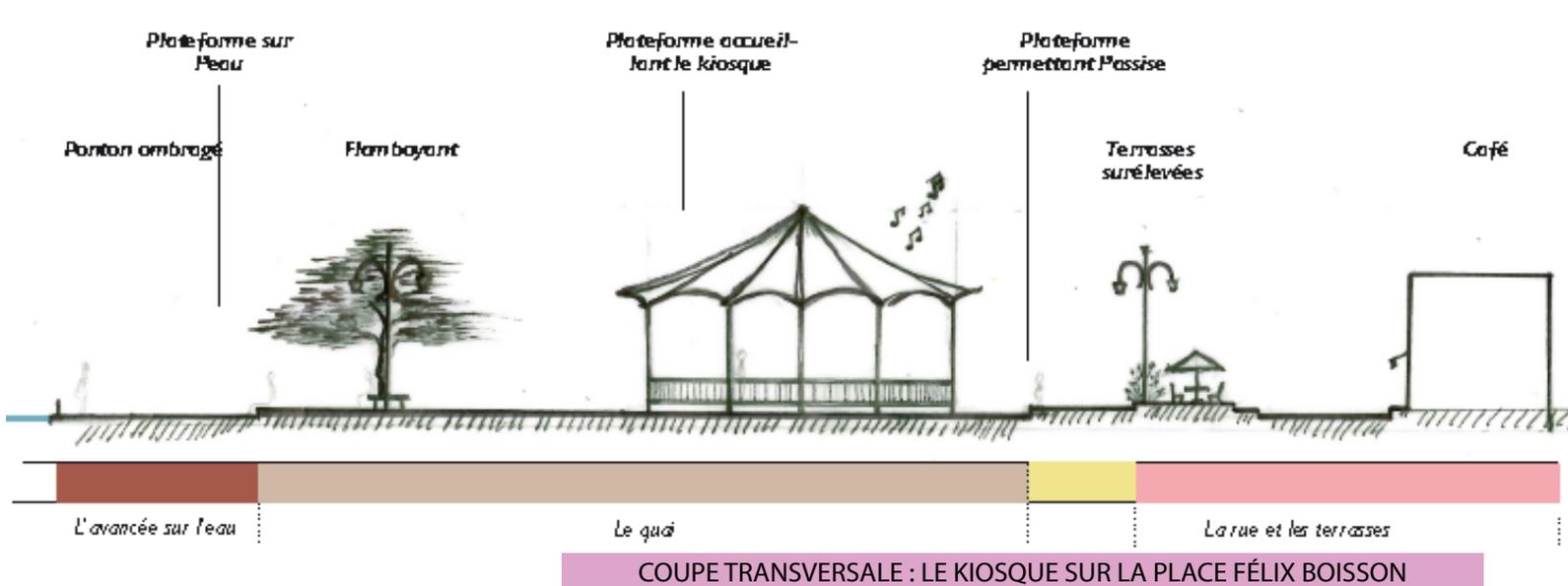
Cette proposition offre des atouts indiscutables :

- Aménager une véritable promenade continue le long du littoral ouvertes aux badauds à pied et à vélo à l'instar de celles réalisées dans certaines villes côtières.
- Créer un prolongement des places et fluidifier le passage de l'une à l'autre.
- Créer une perspective vers le littoral invitant les usagers à se tourner davantage vers la mer.



	batiments existants
	extensions des terrasses de cafés
	allée centrale
	avancée des places sur la mer





ASSURER UNE VÉRITABLE LIAISON ENTRE LES PLACES ET LEUR ENVIRONNEMENT

L'établissement de la liaison entre les places et l'intérieur des terres pourrait passer par :

- La construction d'un mail paysager le long de la rue du Gouverneur Ponton.
- L'attribution d'une affectation plus lisible à chacune des places en cohérence avec leur environnement.

Aujourd'hui, aucune véritable identité n'a été attribuée aux places. C'est leur usage qui permet de déterminer l'affectation de chacune.

CONSTAT

La place Boisson accueille parking et vendeuses de prêt-à-porter ambulants dans une certaine anarchie ancrée dans les usages. Les deux flamboyants trônant aux extrémités de la place et créant un espace ombragé agréable ne sont absolument pas mis en valeur. Du kiosque central, il ne reste plus que le socle souvent caché par les voitures se garant autour.

PRÉCONISATIONS

Faire de la place Boisson un univers dédié aux enfants, à la jeunesse et à l'imaginaire d'antan.

Sera prévue l'installation :

- D'un manège traditionnel et d'autres jeux d'antan.
- D'un petit espace d'expression qui pourrait être investi par des conteurs, des slameurs...
- D'une aire de jeux sur la plage en amont de la place.

Pourquoi ce choix ?

Aucun espace public n'est consacré spécialement aux enfants. S'il existe une petite aire de jeux au niveau du Parc Ernoul, elle semble davantage fréquentée par de jeunes oisifs que par des enfants. Or, il est indispensable qu'une aire de divertissement attractive soit créée à destination des jeunes Pierrotins et des communes limitrophes. Bien évidemment il s'agit aussi de sensibiliser les jeunes visiteurs au charme de Saint-Pierre et susciter chez eux l'envie de découvrir le reste de la ville.

Plaire aux enfants, c'est satisfaire leurs parents !

Pourquoi cet emplacement ?

L'idée de créer cet espace à cet emplacement a été guidée par :

- La présence du socle du kiosque faisant penser au socle d'un « choualbwà », manège traditionnel très apprécié des enfants.
- Le projet de construction à proximité d'une médiathèque, lieu dont le public privilégié est généralement la jeunesse.
- La possibilité d'aménagement d'espaces de jeux sur la plage dont la largeur à cet endroit s'y prête.



PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE FÉLIX BOISSON

De la rade de Saint-Pierre, musée naval immergé, jusqu'au Centre d'art et d'artisanat, les jeunes s'expriment dans le souci de partager leurs talents. La place redevient un lieu convivial afin de favoriser les échanges et l'épanouissement de la jeunesse pierrotine. Des enfants s'amuse au chouval-bwa pendant que d'autres écoutent avec curiosité les conteurs de la place Félix Boisson.



Un mail qui fait liaison

Le mail paysager est une allée généralement piétonne et le long de laquelle sont plantés des arbres. Cette artère traversante végétalisée permet de connecter un lieu à un autre. Il s'agit de créer un nouvel espace public agréable, ombragé et dont l'utilité semble évidente. L'idée d'implantation d'un mail à Saint-Pierre, et plus particulièrement au niveau de la Rue du Gouverneur Ponton est le fruit d'un constat.

CONSTAT

Une place de la mairie peu investie

L'actuelle place de la mairie est utilisée exclusivement comme aire de stationnement ; les Pierrotins ne se sont pas appropriés cet espace public.

Un manque de liaison Ouest/Est

La vie urbaine à Saint-Pierre ne semble reposer que sur les deux voies longitudinales que sont la rue Victor Hugo et la rue Bouillé. La mairie qui se trouve à la rue du Gouverneur Ponton n'est même pas indiquée dans la signalétique au niveau du croisement avec ces deux rues principales.

Une chaleur assommante

Le manque d'ombre est patent dans le bourg où le soleil est écrasant et les quelques espaces de verdure qui pourraient être exploités en ce sens ne le sont pas.

PRÉCONISATIONS

La mise en place d'un mail le long de la rue du Gouverneur Ponton pourrait répondre à l'ensemble de ces problématiques. Il s'agirait de créer une véritable connexion visuelle et physique matérialisée par une avenue végétalisée invitant à regagner le cœur de la ville, trop souvent déserté.

Ce mail perçant l'épaisseur de la ville pourrait déboucher sur un équipement structurant et un vaste campus. Ce dernier accueillerait à merveille la bibliothèque dont Saint-Pierre entend se doter et qui est actuellement envisagée à l'angle des rues Victor Hugo et du Gouverneur Ponton.

Cette allée permettrait aussi de « désenclaver » le pôle administratif et d'ouvrir le regard sur la mairie, petit bijou de l'architecture moderniste.

Le choix de ce lieu est d'autant plus pertinent que cette rue est ponctuée de dents creuses et de logements vacants ou vétustes à réhabiliter.

Aussi, son opportunité serait vérifiée dans l'hypothèse d'une réouverture du Boulevard Laigret et la création d'un passage piéton sur le Camp Billotte.

CE MAIL CONÇU COMME UN ESPACE DE VIE À PART ENTIÈRE SE DEVRA D'ÊTRE :

O M B R A G É

Le choix des espèces d'arbres à aligner sera alors déterminant. D'une envergure permettant d'offrir de l'ombre, l'espèce privilégiée sera ancrée dans le patrimoine végétal de la Martinique (Ex : le cannelier). Les flamboyants déjà présents seront conservés.

F O N C T I O N N E L

Afin d'être le plus fonctionnel possible, il convient d'éviter tout conflit d'usages. Si le mail est piétonnisé, la Rue du Gouverneur Ponton demeurera ouverte à la circulation. Des places de stationnement seront prévues le long du mail.

A T T R A Y A N T

Le mail pourra être agrémenté de petits kiosques dans lesquels les artistes, prioritairement ceux relevant du Camp Billotte, pourront exposer quelques-unes de leurs œuvres. Un bar-café pourrait aussi être intégré.

O R I G I N A L

La touche d'originalité du lieu sera notamment apportée par la petite rigole centrale surmontée par une grille en ferronnerie d'art.

Le soir tombé, le mail sera mis en valeur par un jeu de lumière.

Une allée piétonne perçant l'épaisseur de la ville invitant ainsi Pierrotins et touristes à visiter le coeur même de la ville. Ce mail devient le lieu privilégié de halte sous les canneliers pour les travailleurs. Ils peuvent alors se restaurer, découvrir les œuvres des artistes du centre d'art et d'artisanat ou simplement se reposer au bruit de l'eau s'écoulant dans la rigole centrale recouverte de ferronnerie, nouvelle empreinte de la ville.

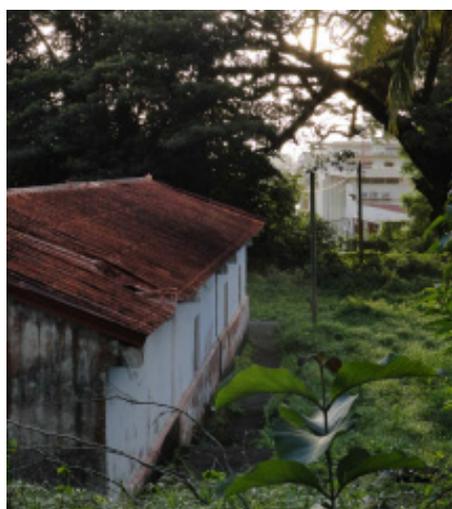


Du Camp Billotte au quartier de la Renaissance culturelle

Situé sur l'emplacement de l'ancien Couvent des Jacobins, l'Hôpital militaire a été fondé en 1685. Cet édifice est l'un des plus anciens et importants hôpitaux militaires de France. C'est le Gouverneur Clodoré qui entreprend la fondation de cet hôpital à Saint-Pierre. Après 1902, les militaires se réapproprient les lieux pour en faire un camp d'entraînement.

Depuis quelques années, le site est laissé à l'abandon alors qu'il renferme une richesse végétale, topographique et foncière indéniable. De plus, sa position est stratégique : il est situé entre deux quartiers, non loin du centre administratif et des places Bertin et Félix Boisson. En superposant les calques d'analyse, cette hétérotopie se plaçait toujours entre des espaces à

enjeux majeurs tels que : le front de mer, la partie sud du Mouillage et les berges de la Roxelane. Ce vide discret, physiquement présent, mais absent dans le métabolisme urbain, nous a donc questionnés. Le Camp Billotte est devenu pour nous un espace clé qui allait retisser la ville.



Etat des lieux

Intérieur et extérieur

Une végétation qui oriente

Le site du Camp Billotte présente une grande richesse végétale. Deux majestueux Figuiers Maudits de plus de 10 m de diamètre sont présents à l'entrée du site. Le plus imposant enveloppe des ruines ce qui lui confère un caractère presque mystique. Un Zamana étale son feuillage bas sur plus de 20 m en face du portail actuel du camp. Enfin, on retrouve dans les hauteurs de beaux Fromagers recouverts par des lianes.

Des vues surplombant la ville

Grâce à son relief en plateau, le site offre des vues sur la ville et son littoral.

Les plus belles se situent au sud du site. Elles s'ouvrent en panorama sur le Mouillage et sa cathédrale. Dans les hauteurs, la vue est imprenable mais souvent cachée par la végétation trop dense.

Enjeux d'aménagement

- Dévoiler la topographie du site (grande avancée sur la ville) en ouvrant la partie sud-est du camp sur la ville.
- Permettre une vraie liaison est-ouest (front de mer/front de terre)...
- Conserver et mettre en valeur les vues exceptionnelles.
- Conserver les sujets d'arbres

remarquables et en intégrer dans le futur aménagement.

- Utiliser le relief en micro vallée comme limite naturelle.
- Conserver une frange végétale spontanée.
- Envisager l'implantation des nouveaux bâtiments avec la topographie en plateau du site.

Un fil d'eau structurant

Un cours d'eau aujourd'hui asséché traverse le site d'Ouest en Est. Il est constitué d'enrochements et d'une végétation humide dans les hauteurs et d'une partie canalisée en aval des bâtiments militaires.



Bien décidés à percer les secrets de ce monde, nous avons escaladé la pente en nous frayant un chemin parmi les arbres et les monts de lianes. Il a fallu contourner des fossés, grimper sur des talus plus ou moins imposants pour rejoindre le boulevard Laigret, perché sur les hauteurs.

Ce vallonnement atypique est doublé d'un relief en talweg qui divise le site dans sa longueur. C'est grâce à la découverte d'un cours d'eau que nous prîmes conscience de cette petite vallée. Dans sa partie le plus basse,

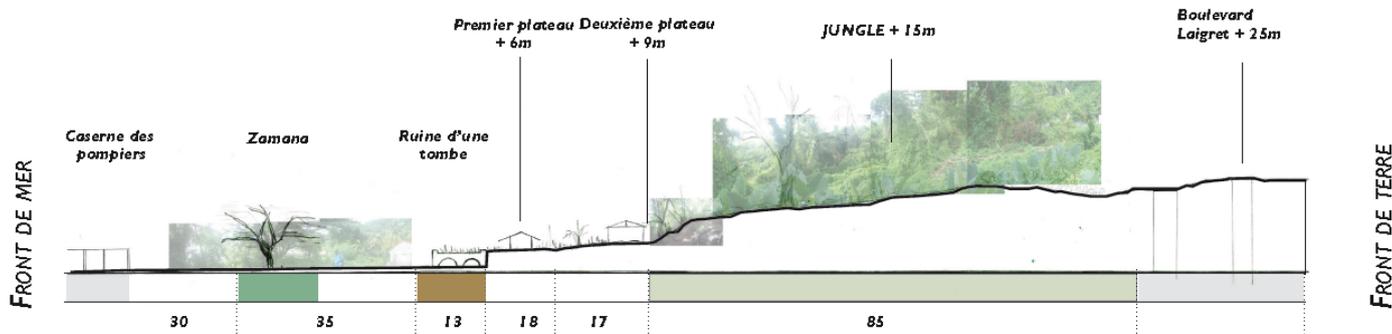
le site est formé de trois plateaux sur lesquels viennent s'implanter les bâtiments militaires (cf. coupes ci-contre). Dans la partie supérieure nous avons été surpris par la luxuriance de la végétation, qui nous semblait s'apparenter à une jungle.

Puis, le bêlement d'un troupeau de cabris vint perturber le silence, suivi par l'aboïement d'un chien du quartier. On prenait alors conscience du voisinage même si on ne pouvait que très peu l'apercevoir.

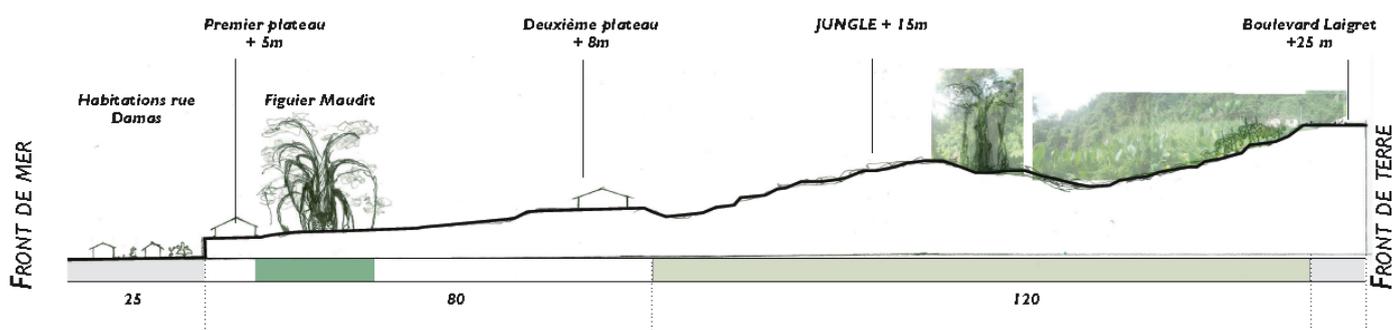
Les coupes ci-contre montrent l'enclavement du site et le rapport qu'il entretient avec ses abords.

Le site est surélevé d'au moins cinq mètres par rapport à la rue Damas et la rue du Général De Gaulle. Un mur de soutènement sépare le site de ces deux rues. Les habitations qui le bordent rue du Petit Versailles sont quasiment au même niveau que le camp. Cet espace apparaît donc comme un grand plateau dominant la ville sans être physiquement en lien avec cette dernière.

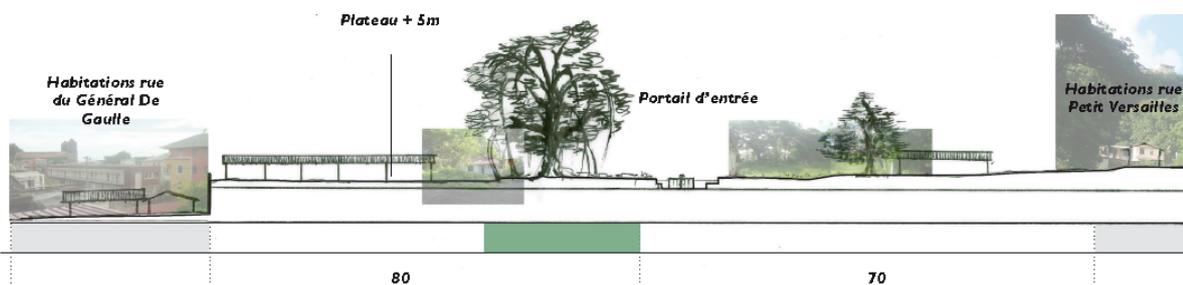
COUPE LONGITUDINALE AA' : Entrée de Billote



COUPE LONGITUDINALE BB' : Billote Sud



COUPE TRANSVERSALE CC' : Billote est



Autour, un tissu fragile à restructurer

Du côté Sud-Ouest du camp, le constat d'une frange en friche le long de la rue Damas a été fait. En continuité avec cette friche se trouve la place de la Mairie et une bibliothèque qu'il est projeté de construire à Saint-Pierre. Le but principal étant de favoriser une circulation Est-Ouest dans la ville, ces espaces nous ont vite interpellés et se sont transformés en des espaces mutables. Une mutabilité qui inviterait à pénétrer le cœur de la ville mais aussi à profiter de certains espaces disponibles. Il sera donc proposé de créer un mail reliant le littoral au secteur Billotte. Au bout de ce mail, côté Est, sur les espaces vacants de la Rue Damas, serait implanté un équipement structurant offrant une vue magnifique sur la ville de Saint-Pierre. Il serait suggéré que cet équipement soit une salle d'exposition ou une salle de fête polyvalente, utile aussi bien au centre administratif qu'aux Pierrotins et touristes. Le projet de bibliothèque projeté serait peut-être mieux adapté, plus éloigné du littoral, de manière à décongestionner les deux grands axes de Saint-Pierre qui sont la rue Victor Hugo et la rue Bouillé et faciliterait cette circulation Est-Ouest prônée.

Enjeux d'aménagement

- Bénéficier de la situation des zones mutables (autour du camp) afin d'**ouvrir l'espace Billotte**.
- Bénéficier de la présence d'une grande friche le long du Jardin de l'Evêché, afin de **relier Billotte au quartier du Mouillage sud**.
- Travailler une **continuité des espaces mutables**.
- **Intégrer ces espaces dans le tissu existant**.
- **Améliorer les espaces publics existants, en leur donnant plus d'ampleur**.
- Utiliser certaines dents creuses pour augmenter les **possibilités de stationnement en petites poches parsemées dans toute la ville**.

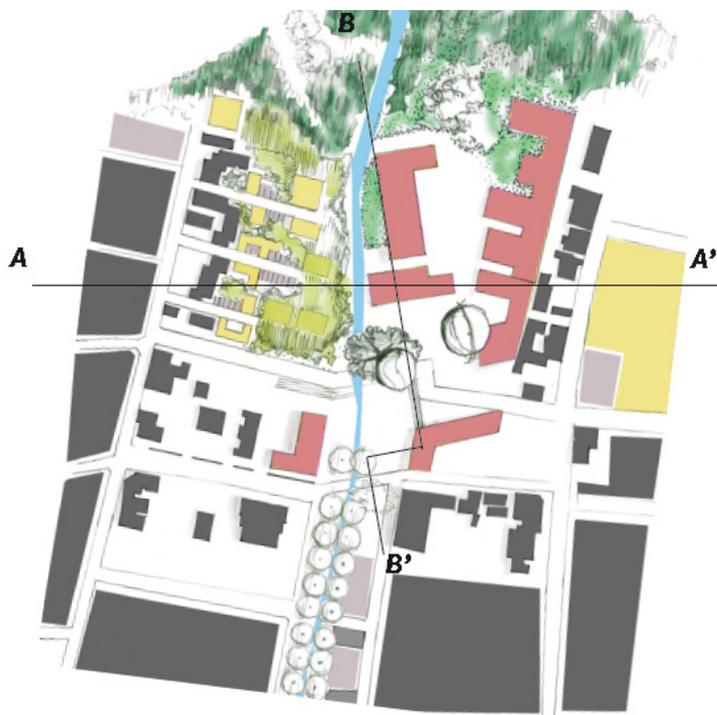


Les espaces mutables
(friche, habitat insalubre,
dent creuse, ruine)

LES ESPACES MUTABLES (friche, habitat insalubre, dent creuse, ruine)

Projet d'aménagement

Un quartier désenclavé



C'est le végétal et le relief qui structurent en grande partie les principes d'aménagement du site. Les constructions sont donc adaptées au système de paliers déjà existant sur le camp.

Une frange végétale dense et spontanée est préservée dans les hauteurs, elle se traverse à pied pour rejoindre le boulevard Laigret. Plus à l'Est, en descendant, la végétation s'infiltré dans les anfractuosités des nouveaux logements, et prend la forme de cours plantés en intérieur d'îlots.

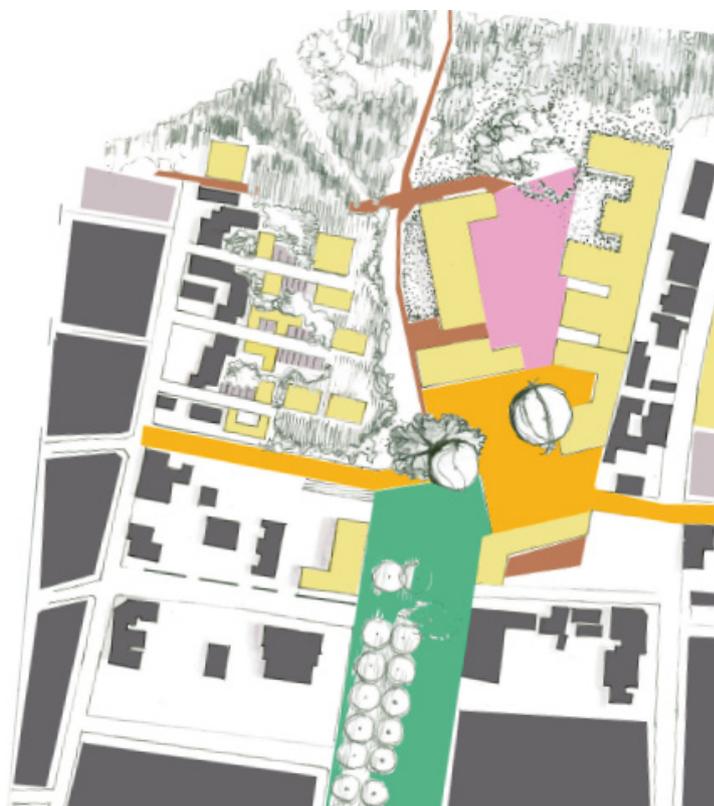
Un zamana et deux figiers maudits assurent l'articulation entre le nouveau mail planté de canneliers et la future place du centre d'exposition. Le site est aussi parcouru d'un fil d'eau qui fait la limite entre les habitations (en jaune sur le plan) et les équipements publics (en rouge).

PLAN DES ESPACES CONSTRUITS ET DE LA VÉGÉTATION DU QUARTIER BILLOTTE 1/2000 EME

Ce plan met en avant quatre typologies d'espaces sur le site. Le mail (plage verte) est une **promenade sous les arbres**. Elle se déploie depuis la place Félix Boisson pour terminer sur un large emmarchement qui souligne le relief en belvédère du site.

La rue des Amitiés parcourt le site et rejoint la rue du général de Gaulle afin de créer une **réelle perméabilité nord-sud**. Elle s'intègre dans l'**espace ouvert cerné par des équipements publics** (plage orange). Cet espace permet la liaison entre l'équipement structurant (salle d'exposition) et l'école.

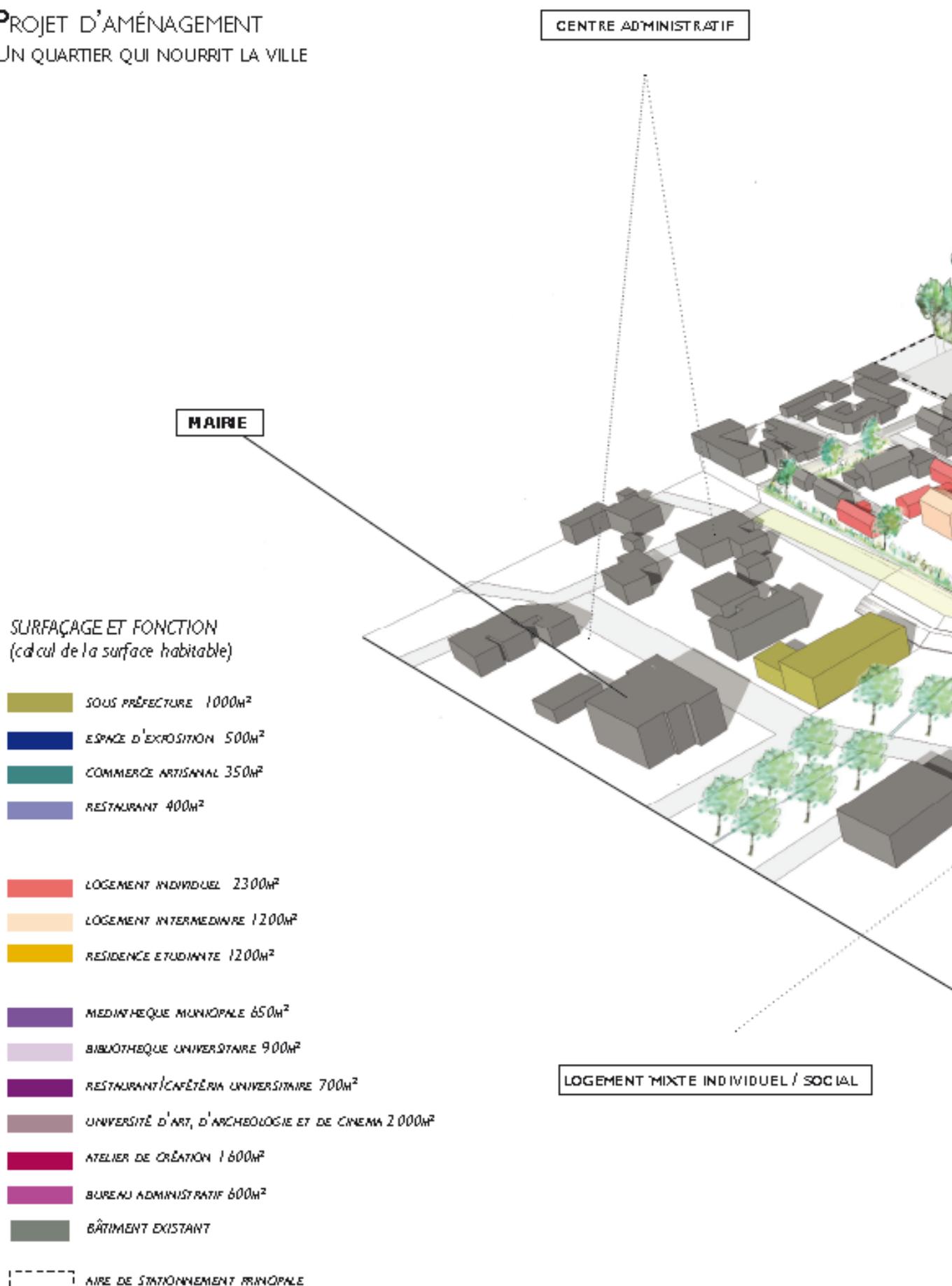
En rose, la cour intérieure de l'école propose un espace lié aux ateliers et à la vie étudiante. **Elle se végétalise dans ses hauteurs afin d'intégrer la frange forestière**. Une **promenade piétonne le long du fil d'eau**, ponctuée de plateformes en bois permet de rejoindre le parcours de santé et le boulevard Laigret pour une randonnée au cœur même de la ville.



PLAN DES ESPACES OUVERTS MAJEURS DANS LE QUARTIER BILLOTTE 1/2000 EME

PROJET D'AMÉNAGEMENT

UN QUARTIER QUI NOURRIT LA VILLE

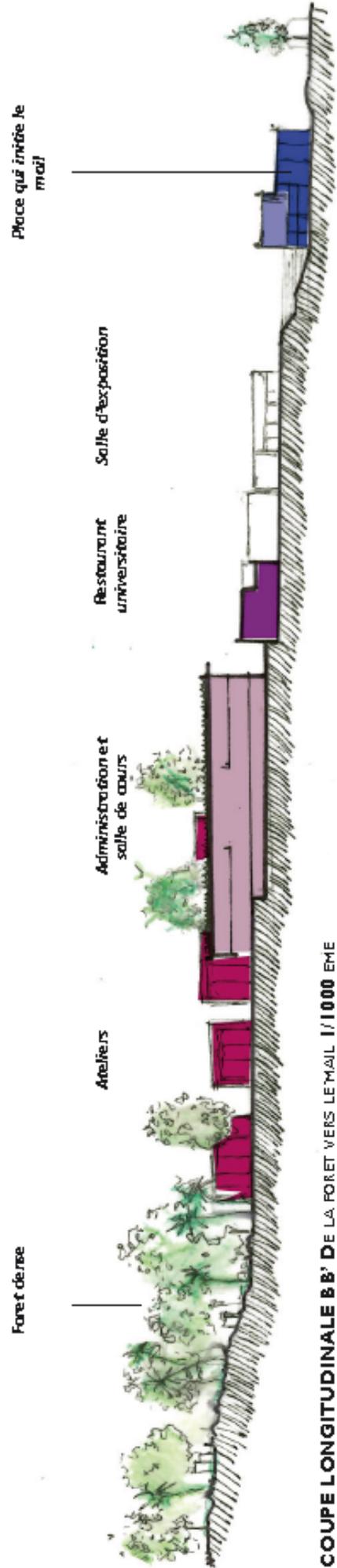




AXONOMÉTRIE PROGRAMMATIQUE



COUPE TRANSVERSALE A A', DE L'HABITAT AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS 1/1000 EME



COUPE LONGITUDINALE B B' DE LA FORÊT VERS LE MAIL 1/1000 EME

L'idée générale serait de créer sur le site du Camp Billotte une école d'Art et d'Artisanat qui permettrait d'attirer des artistes et des étudiants de l'ensemble de l'île mais aussi de la Caraïbe. Les disciplines enseignées entraîneraient un dynamisme artistique et créateur pour une ville classée Ville d'Art et d'Histoire. La vocation pédagogique du site s'intensifiera avec l'implantation d'une bibliothèque universitaire.

Au niveau de l'entrée principale, pourrait être construit un équipement public structurant tel qu'une salle des fêtes servant à la fois de salle de concert et/ou de salle d'exposition. Un restaurant-bar au-dessus de la salle des fêtes bénéficierait de l'imprenable point de vue sur la ville.

Au Nord-Ouest, dos à la rue du Petit Versailles, la trame existante serait prolongée. Ce remaillage permettrait d'inscrire la rue des Amitiés au sein de Billotte. Il modifierait les limites de l'îlot afin de l'épaissir et lui donner une vraie identité.

Au bout du mail, vers l'Est, se déploie le Centre d'art et d'artisanat implanté sur l'ancien Camp Billotte. Cet ancien espace militaire délaissé fait aujourd'hui place à la créativité et l'inspiration suscitées dès l'entrée par des totems trônant sur l'esplanade. Un peu plus loin s'impose d'anciens arbres majestueux et le relief faisant tout le charme du site.



Des ateliers de création, des étudiants venus d'ici et d'ailleurs, des professeurs d'horizons différents, des partages d'expériences, des salles d'expositions pour faire le plein d'histoire et de culture,... Tout ça se passe à Saint-Pierre ! Un centre actif et attractif pour redynamiser et densifier la ville oubliée.



Vers le Parc Ernoul et le Jardin de l'Evêché

Et si les jardins de l'Evêché et du Parc Ernoul se métamorphosaient en pôle d'attractivité culturelle ?

CONSTAT

Cette idée a germé d'un double constat :

L'absence de véritable infrastructure culturelle publique destinée à accueillir les habitants de Saint-Pierre et plus généralement de Cap Nord.

Saint-Pierre s'est doté d'un Office Municipal des Initiatives et Actions Culturelles (OMIAC) qui malheureusement rencontre des difficultés de fonctionnement.

Il existe aussi un Office Municipal des Sports et des Loisirs (OMSL) qui joue un rôle important. Cette structure propose un panel d'activités se déroulant au sein de ses locaux situés à la rue Victor Hugo ou dans la grande salle située au Stade Gabriel Suvélor. Les ateliers proposés seraient même fréquentés par les habitants des communes limitrophes !

La faible fréquentation des Jardins de l'Evêché et du Parc Ernoul

En plein Mouillage, un charmant parc arboré de plus d'un hectare offre calme, ombre, vue sur la rade et agréable courant d'air caressant les épaules.

Pourtant, ce rare îlot de verdure en pleine ville demeure peu (voire mal) fréquenté alors même qu'il est ouvert au public et que le Parc Ernoul, situé face aux crèches et école maternelle, est agrémenté de jeux pour enfants.

Cependant, un certain nombre de préconisations peuvent être formulées afin de mieux exploiter le potentiel de ce précieux écrin vert.

PRÉCONISATIONS

Ces deux jardins contigus sont dissociés et pourraient le demeurer.

En effet, le Jardin de l'Evêché est un terrain privé sur lequel il existe de surcroît un projet de rénovation du presbytère. Il est tout de même permis d'imaginer qu'à terme ces deux espaces soient associés et constituent un grand parc culturel.

Dans cette hypothèse, l'initiative de l'O.M.S.L en matière sportive pourrait ainsi être transposée aux activités culturelles et artistiques à l'instar des ateliers du Service Municipal d'Action Culturelle de Fort-de-France (le SERMAC) qui connaissent un franc succès depuis des décennies.

En effet, ils sont actuellement fréquentés par environ 3000 stagiaires conquis par la politique tarifaire du SERMAC ainsi que par la grande diversité des activités proposées en matière d'arts visuels, scéniques, de musique et de chant. Il existe plus d'une trentaine d'ateliers.

Il s'agirait donc de reproduire ce concept mais à moindre échelle bien évidemment (échelle de Saint-Pierre et de Cap Nord) et de proposer la pratique d'activités artistiques et culturelles dans un cadre verdoyant et apaisant. Ces dernières seraient principalement ancrées dans le patrimoine martiniquais (Ateliers d'apprentissage de la biguine et danses locales, du tambour et des percussions, de fabrication de bijoux en graines locales, de sculpture sur calebasse...). Les publics privilégiés seraient la jeunesse, la petite enfance et les jeunes adultes (actifs ou chômeurs) du Nord.



Les ateliers pourraient aussi être ouverts aux touristes qui auraient la possibilité de s'y inscrire via un site internet par exemple.

La concrétisation de ce projet pourrait permettre de :

- **Redynamiser « l'intérieur des terres »** et améliorer sa fréquentation.
- Répondre aux attentes d'une population se plaignant de manière récurrente, outre du manque de travail, **de la carence en matière d'activités culturelles.**
- **Attirer ou rassurer de potentiels futurs pierrotins**, actuellement dissuadés de s'installer dans cette commune souvent réputée « morte ou fantôme ».

En tout état de cause, il est d'ores et déjà possible de débiter un travail à deux niveaux:

Sur le site

S'agissant du mobilier urbain

La première action pourrait consister à **remettre l'eau en circulation sur ces sites** dont l'entrée est ponctuée par la présence de fontaines aujourd'hui hors d'usage. Un pédiluve asséché se trouve aussi sur le Parc Ernoul côté rue Près du Cimetière.

Il convient aussi d'**installer des bancs**. En effet, alors que de nombreux espaces ombragés et ventilés sont offerts par les magnifiques spécimens d'arbres trônant sur le site (zamana, manguier...), aucun aménagement n'a été pensé pour s'asseoir.

CONCLUSION

LES MÉTAMORPHOSES PRÉSENTÉES OFFRENT DES PISTES OUVERTES À POURSUIVRE AVEC LES PIERROTINS. DE NOMBREUSES IDÉES REJOignent DES INTENTIONS EXPRIMÉES DANS DIFFÉRENTES ÉTUDES. L'ORIGINALITÉ DE CETTE PRODUCTION EST D'ENGAGER UNE FORMALISATION TRANSVERSALE QUI ÉBAUCHE LA SYNTHÈSE DES ÉTUDES RÉALISÉES ET DE NOUVELLES PROPOSITIONS. LE TRAVAIL EST À CONTINUER DANS UNE APPROCHE MULTI-SCALAIRE ET PLURIDISCIPLINAIRE.

L'EXPÉRIENCE DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE MONTRE LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE UN PROJET GÉNÉRAL POUR ÉVITER LA JUXTAPOSITION DE MICROS AMÉNAGEMENTS ET D'ÉLÉMENTS QUI VIENDRAIENT PLUS ENCOMBRER L'ESPACE ALORS QUE SOBRIÉTÉ, SIMPLICITÉ ET LISIBILITÉ CONTRIBUERONT À LA CONSTRUCTION DE SAINT-PIERRE ET SON RAYONNEMENT.

En outre, **les candélabres méritent d'être réparés ou changés** et multipliés afin que le site soit davantage mis en valeur.

Les jeux pour enfants nécessitent un rafraîchissement.

S'agissant des ruines

Même s'il ne subsiste que peu de ruines du palais épiscopal détruit par l'éruption, une **mise en valeur de ces ruines** est toutefois envisageable. La méthode à préconiser reste à définir.

S'agissant des accès

Un travail pourrait aussi être mené par la suite sur les accès. **Création d'accès au niveau de la rue Alfred Lacroix et rue du Général de Gaulle.**

Sur les connexions potentielles avec son environnement

Le site est relié au front de mer et ce, à deux endroits stratégiques bien fréquentés. En effet, la rue Dupuy débouche sur la Maison de la Bourse, tandis que la rue Alfred Lacroix débouche sur la gare routière et l'espace dit « le Sénat », lieu de rencontre bien investi par les habitants. **Le travail de connexion pourrait commencer par la mise en place d'une signalétique efficace à ces deux endroits.**

Une liaison pourrait être créée avec l'Espace Billote à travers la création d'une allée piétonne végétalisée et de parkings communs (exploitation d'actuelles dents creuses).



Chouval Bwa Traditionnel Germany

Le CAUE de la Martinique,

Un lieu de conseils et d'échanges

Nos missions :

CONSEILLER

LE GRAND PUBLIC

ARCHITECTURE

CONSTRUIRE

SENSIBILISER

LE MILIEU SCOLAIRE

URBANISME

IMAGINER

INFORMER

LES PROFESSIONNELS

ENVIRONNEMENT

ÉCHANGER

FORMER

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

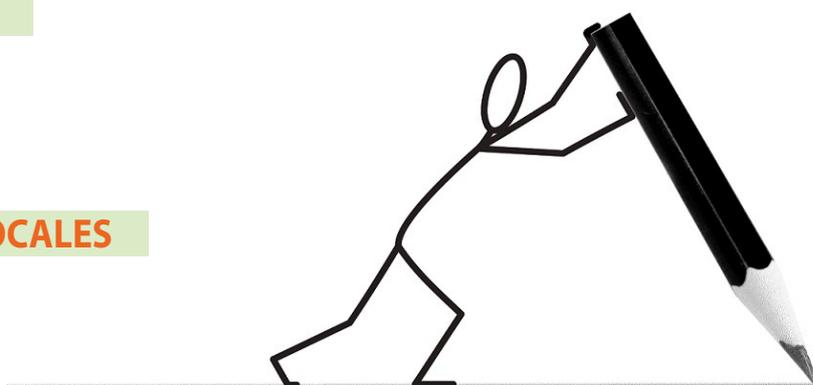
PAYSAGES

CRÉER

✉ contact@caue-martinique.com

🌐 caue-martinique.com

📘 facebook.com/cauemartinique



RECEPTION DU PUBLIC

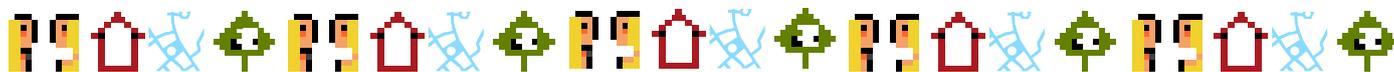
CONSEILS AUX PARTICULIERS (CAP)

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 | les lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 17h00

Sans rendez-vous, les vendredi de 08h00 à 11h00 en mairie (nous consulter pour le planning)

ESPACE DOCUMENTATION

du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 | les lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 17h00



La Mouïna
Martinique

Directeur de la Publication : P Volny-Anne

Coordination éditoriale : C Plantin

Conception graphique : M-L Chaton

Documentation : B Cidalise

Photos : CAUE

ISSN : 1960-9736 - Dépôt légal : 1er semestre 2016

La Mouïna Martinique,

La revue du CAUE de la Martinique,

Association Loi 1901

31, avenue Pasteur - 97200 Fort de France

Tél. 0596 70 10 10 - 0596 70 10 23

Fax : 0596 60 52 76

Email : contact@caue-martinique.com

Site Internet : www.caue-martinique.com